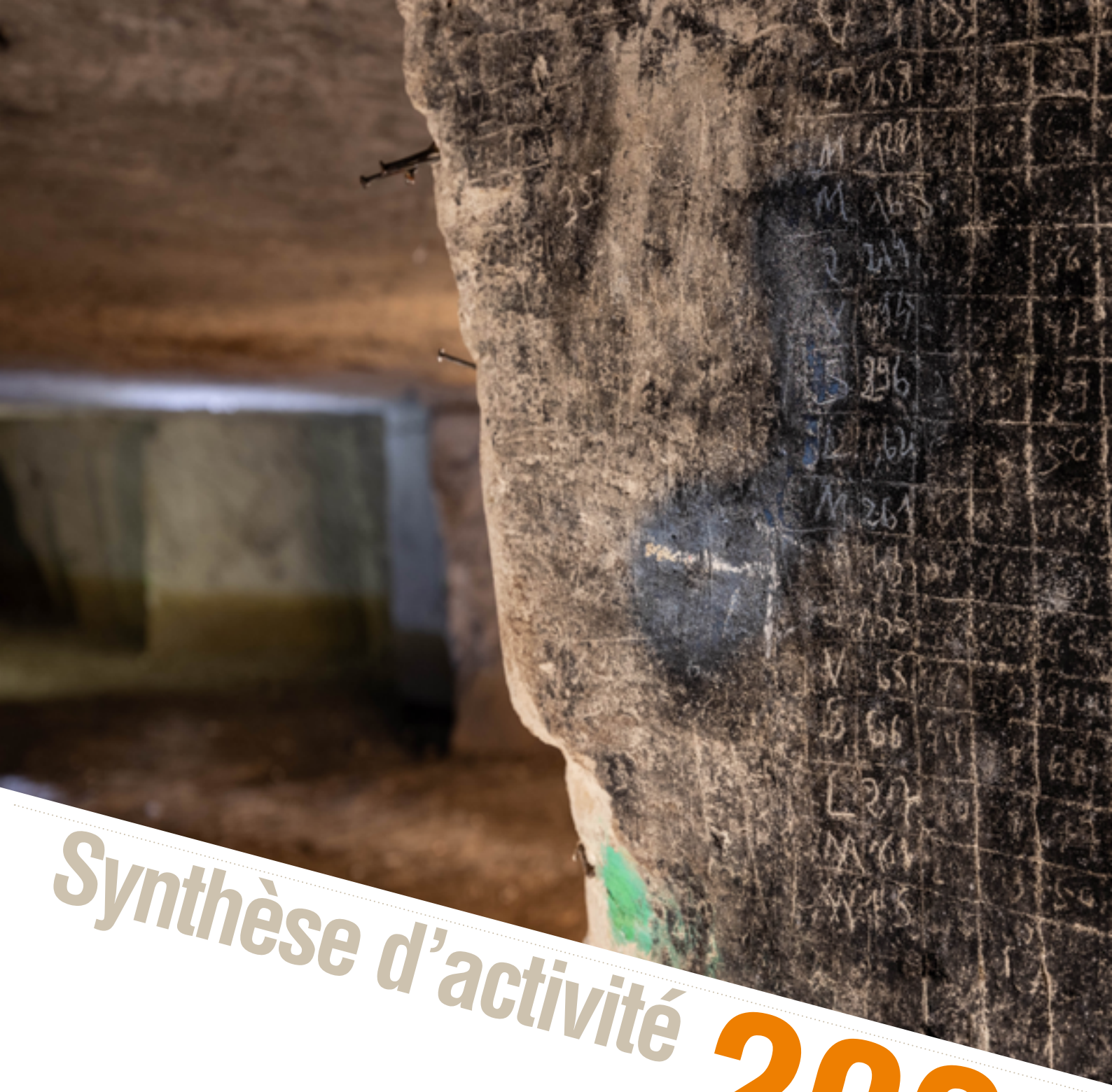

Synthèse d'activité 2024

Groupe
Mammalogique
Normand

www.gmn.asso.fr

Belette d'Europe - D. AVONDES

Crédit image couverture : Tableau de carrier présent sur les murs de la carrière de Loisail/61 - François NIMAL/Natura 2000

Sauf indication contraire, tous les crédits photo des illustrations présentes dans ce document sont : GMN

Sommaire :

Les mots du Président....4
Les équipes....6
Observer et bancariser....8
Protéger activement....16
Mobiliser et fédérer....22
Former et informer....25
Communiquer et diffuser....26
Soutenir les politiques publiques....28
Financer les actions....34

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN)

Fondé en mars 1978, notre association s'est fixé comme objectifs l'étude et la protection des mammifères sauvages ainsi que la sauvegarde de leurs milieux en Normandie.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) dont il est le représentant régional.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association amende une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté. Le GMN a porté l'édition de «Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition» en 1988 ainsi que sa réédition en 2004. Une nouvelle enquête globale pour la période 2011-2020 se termine, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2024.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :
- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique, dont malheureusement aucun numéro n'a été édité cette année encore, après une première année blanche en 2023 faisant suite à la parution exceptionnelle de deux numéros en 2022 (Le Petit Lérot – n°72 en mars 2022 et n°73 en avril 2022).

Un unique bulletin de liaison destiné à ses adhérents, la Lettre du Petit Lérot n°81 a été édité en décembre.

Le GMN administre également un forum de discussion nommé GerMaiNe présent sur Framaliste depuis fin novembre 2020 et qui regroupe 376 contributeurs au 31/12/2024.

La présente synthèse d'activité reprend les actions menées au cours de l'année 2024 en faveur des mammifères sauvages de notre région par les membres de l'association.

Les partenaires financiers et techniques de l'association, sans qui beaucoup de ces actions seraient difficilement réalisables, sont nombreux et nous tenons, ici, à les remercier pour leur soutien renouvelé dans la mise en œuvre de nos missions.

Suivez nos actualités sur :

www.gmn.asso.fr

Facebook

LinkedIn

Les mots du Président :

Ce rapport d'activité de l'année 2024 reflète une fois encore la diversité des actions menées par l'équipe salariée et les adhérents du GMN dans les domaines de la connaissance et de la protection des mammifères sauvages en Normandie, ainsi que pour la sensibilisation de scolaires et du grand public à la biodiversité, tant ordinaire que singulière, tout ceci conformément aux objectifs statutaires de l'association. Cet éditorial n'a pas vocation à énumérer le contenu de ce bilan d'activités, même de façon synthétique une page entière n'y suffirait pas ; il permet en revanche de mettre en exergue certaines opérations exceptionnelles réalisées au cours de l'année échue.

Ainsi, contrairement à l'habitude, relevant de l'évidence, d'illustrer par une photo de mammifère sauvage la couverture du rapport annuel d'activité, l'image de cette année est toute minérale et a pour objet d'évoquer un événement particulièrement marquant de cet exercice 2024, à savoir l'acquisition, grâce au dispositif France Nation Verte (Fonds Verts), de la carrière souterraine de Loisail, qui fut pendant très longtemps le site d'hibernation de chauves-souris le plus important de Normandie, et qui le reste pour ce qui est du département de l'Orne. Cette opération foncière constitue pour le GMN une petite révolution puisque jusqu'alors l'association s'était toujours refusée à acquérir des terrains, laissant ce rôle aux conservatoires et aux organismes gestionnaires de réserves naturelles.

En 2024, le GMN a fortement contribué, via des captures au filet dans quatre vergers de production cidricole et la récolte de guano lors des captures et à l'aplomb de colonies, à un programme de recherche porté par l'OFB et l'INRAE sur les insectes ravageurs de pommiers et leur éventuel contrôle par les Chiroptères. Apporter ainsi nos compétences dans le cadre d'une étude scientifique de portée nationale constitue pour le GMN un élément de prestige dont on peut collectivement être fiers.

Autres faits marquants de l'exercice 2024, les travaux réalisés par le GMN ont été présentés dans deux congrès internationaux, l'un en Allemagne et l'autre en Roumanie, un colloque francophone en Auvergne et un séminaire en Belgique. Ces différentes interventions, dont les thèmes et les détails figurent dans ce rapport d'activité, attestent de l'intérêt et de la qualité des actions menées par le GMN.

Côté mammifères marins, l'opération « Ilôt de tranquillité » pour les phoques, uniquement développée sur les côtes du Calvados depuis sa mise en œuvre en 2020, s'est étendue en 2024 aux rivages du département de la Manche avec la signature de conventions avec deux communes de la côte ouest du Cotentin.

Grâce aux activités de terrain des membres bénévoles et salariés du GMN, notre base de données s'est enrichie en 2024 de 13262 nouvelles citations de mammifères terrestres, volants, semi-aquatiques et marins, soit un niveau jamais atteint en période hors enquête atlas. Cet abondant apport de données est précieux pour conforter le rôle d'Observatoire régional des Mammifères officiellement reconnu au GMN par les autorités régionales.

Si la contribution bénévole des adhérents est importante dans ce bilan d'activités associatives, le travail mené à longueur d'année par les permanents de l'équipe salariée et les jeunes accueillis en Service Civique tient une place majeure dans le volume global d'actions réalisées. Quoi qu'il en soit, que toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou un autre et quel que soit le niveau d'investissement individuel consenti, ont contribué à faire de ce bilan ce qu'il est en soient vivement remercié(e)s.

Un grand nombre des actions évoquées dans ce rapport n'auraient pu voir le jour sans le soutien financier essentiel de nombreux partenaires, essentiellement publics, qui nous accordent leur confiance et que ce document est l'occasion de remercier une fois encore.

Elaboré en quasi-totalité par l'équipe salariée, le présent rapport d'activité est assumé pleinement par le président et par le Conseil d'Administration du GMN.

pour le CA du GMN, le Président
François LEBOULENGER

Zoom sur la mobilisation bénévole

Les bénévoles du GMN sont régulièrement sollicités pour participer activement aux missions de l'association, tant en terme d'activités scientifiques, qu'en actions de protection ou de sensibilisation. L'année 2024 a été forte en propositions et sollicitations !

Janvier

Comptages hivernaux des chiroptères
Observations mam'marins depuis la côte
Soirée "Pelotes" à Evreux/27

Février

Comptages hivernaux des chiroptères
Observations mam'marins depuis la côte

Mars

Observations mam'marins depuis la côte
Prélèvements d'épreintes le long de l'Orne/61
Participation aux "Forêts propres" à Eu/76
Atelier de construction de Teensy Recorders

Avril

Observations mam'marins depuis la côte
Prospection "Muscardin" en Métropole Rouen Normandie/76
Contrôle des nichoirs à Martres des pins en forêts d'Eawy, d'Arques et d'Eu/76
Démarrage des interventions SOS Chauves-souris

Mai

Observations mam'marins depuis la côte
Formation "acoustique" débutants & experts
Participation aux 24h de la Biodiversité à Gouffern-en-Auge/61 organisées par l'AFFO
Démarrage des captures chauves-souris
Démarrage des stands & animations nature

Juin

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris
Récolte de pelotes de réjection à Saint-Valéry-en-Caux/76
Comptages des colonies de chauves-souris - 1ier passage
Lancement de la surveillance estivale "Brigade Phoque"
Formation aux indices de présence de mam' semi-aquatiques

Juillet

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris
Brigade phoque en baie d'Orne/14
Récolte de pelotes de réjection à Beuzeville-la-Bastille/50
Compt. des colonies de chauves-souris - 2ième pas.
Formation aux indices de présence de mam' semi-aquatiques

Août

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris (swarming)
Brigade phoque en baie d'Orne/14
Récolte de pelotes de réjection à Rânes/61
Prospection «Muscardin» en Métropole Rouen Normandie/76
Animations de Nuits Internationales de la Chauve-souris

Septembre

Observations mam'marins depuis la côte
Captures chauves-souris (swarming)
Prospections en Métropole Rouen Normandie/76 et sur Pont-Audemer/Val-de-Risle/27
Contrôle des gîtes à chauves-souris en forêt d'Arques et d'Eawy/76

Octobre

Prospection "Muscardin" en Métropole Rouen Normandie/76
Contrôle des nichoirs à Martres des pins en forêts d'Eawy, d'Arques et d'Eu/76

Novembre

Formation "acoustique" - analyse automatique
Soirée "Pelotes" au Mesnil-Esnard/76

Décembre

Démarrage des comptages hivernaux des chauves-souris

Les équipes :

Campagnol roussâtre - D. AVONDES

> Le Conseil d'Administration

Du 01/01/2024 au 15/10/2024 :

Président : Alexandre HUREL
Trésorière : Olivia GUERIN
Trésorier adjoint : François LEBOULENGER
Secrétaire : Poste Vacant

Administrateur : Robert BRAILSFORD
Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : James JEAN BAPTISTE
Administratrice : Dorothée ORDONNEAU
Administrateur : Vincent POIRIER
Administrateur : François RIBOULET

Du 16/10/2024 au 31/12/2024 :

Président : **François LEBOULENGER**
Trésorière : Olivia GUERIN
Trésorier adjoint : **Alexandre HUREL**
Secrétaire : **Clémentine BELY**

Administrateur : Robert BRAILSFORD
Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : James JEAN BAPTISTE
Administratrice : **Marie LECOMPTE**
Administrateur : **Antoine MOREL**
Administratrice : Dorothée ORDONNEAU
Administrateur : Vincent POIRIER
Administrateur : François RIBOULET

Lors de l'assemblée générale du 16 novembre, qui s'est tenue à Val de Reuil/27, l'ensemble des administrateurs historiques ont été maintenus dans leur fonction et ils ont été rejoints par trois nouveaux membres, permettant de doter l'association d'une nouvelle secrétaire.

Après plus de 5 années et 1/2 au poste de Président, Alexandre HUREL a souhaité passer la main et c'est tout naturellement que François LEBOULENGER a repris les fonctions présidentielles, à travers un savant jeu de chaises musicales.

> L'équipe des salariés permanents de l'association

Antenne d'Hérouville-Saint-Clair :

Laëtitia FAINE : Coordonnatrice
Mélissande GAULTIER : Chargée de mission Mammifères marins
Nicolas KLATKA : Chargé de mission Mobilisation citoyenne
Anthony LE GUEN : Chargé d'études Mammifères terrestres
Julie LEROI : Secrétaire
Mélanie MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères & Chargée d'études Mammifères terrestres
Bastien THOMAS : Chargé de mission Mammifères semi-aquatiques & Chargé d'études Mammifères terrestres

Antenne d'Epaignes (Siège social) :

Emilie SAUVAGE : Chargée de mission Chiroptères
Clément GILARD : Chargé d'études Mammifères terrestres
Sébastien LUTZ : Géomaticien & Chargé d'études Mammifères terrestres
Christophe RIDEAU : Chargé d'études Mammifères terrestres

Pour faire face à un surcroît de travail programmé pour l'année 2024, Aurélien DUMAS ROUSSEL est venu porter main forte à l'équipe salariée entre mai et novembre, à notre antenne d'Epaignes.

> L'équipe des stagiaires et volontaires en Service civique

Nos volontaires en Service civique :

De janvier à avril : Morgane NAY

De juin/juillet à décembre : Marine HONNART & Guéwen BOCQUET

Nos jeunes en Service civique sont aujourd'hui indispensables à la bonne réalisation de nombreuses actions d'inventaires scientifiques ainsi que de mobilisation citoyenne. Ainsi, ils s'investissent dans le suivi des phoques de l'estuaire de l'Orne en période hivernale, ils participent aux animations et formations bénévoles du programme Piqu'en Ville, interviennent chez les particuliers lors de la création des passages à petite faune et soutiennent l'équipe dans la gestion des SOS chauves-souris.
Sans eux, de nombreux projets ne pourraient pas voir le jour !

Nos stagiaires :

Bastian EVRARD : pour évaluer le potentiel d'accueil des bâtiments publics communaux en faveur des Chiroptères (stage co-encadré avec la Commune de Pont-Audemer/27).

Yves FEUNGUEN: pour estimer les territoires de chasse des chauves-souris autour du site Natura 2000 des anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel (stage co-encadré avec le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin).

Mathis HEBERT : pour découvrir le travail d'une association naturaliste.

Marie LECOMPTE : pour alimenter l'outil de suivi des mammifères marins ObsEnMer en faveur de la photo-identification des phoques de Normandie & pour participer à une étude sur l'impact potentiel des chauves-souris sur les ravageurs des vergers.

Baptiste LEGUEN : pour évaluer la perméabilité des ouvrages d'arts du bassin versant de l'Iton en faveur de la Loutre d'Europe (stage co-encadré avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton).

> Les adhérents de l'association

Le nombre d'adhérents au GMN est en constante augmentation depuis près de 10 ans, avec pour l'année 2024, un nouveau record à 387 personnes.

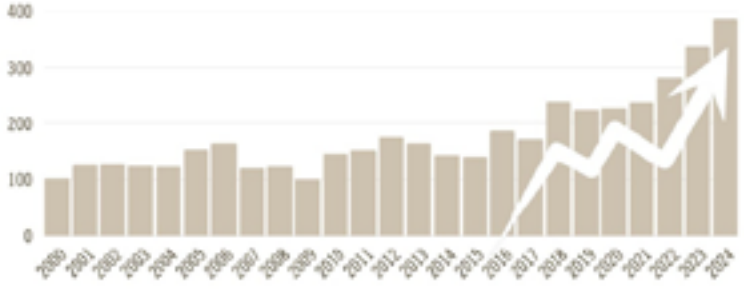

Evolution du nombre d'adhérents à l'association depuis 2000

Observer et bancariser :

Chaque année, le GMN déploie son expertise naturaliste sur l'ensemble de la région normande pour répondre aux besoins d'amélioration des connaissances locales tant à travers des études qu'il élabore en collaboration avec ses partenaires qu'en répondant aux sollicitations spécifiques de commanditaires désireux d'identifier les enjeux mammifères sur leurs sites.

L'ensemble des études et inventaires réalisés au cours de l'année 2024 est présenté ci-dessous et certains sont détaillés dans les pages suivantes :

Calvados :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants du Calvados (CD14/AESN)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD14/AESN)

Inventaire petits mammifères sur plusieurs sites ENS (CD14)

Inventaire estival des chauves-souris du site ENS Brèche au Diable (CD14)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site RNR Anciennes carrières d'Orival (CEN Normandie)

Suivi des phoques de la baie d'Orne (Ports de Normandie/CD14/OFB)

Etude génétique de la population de Loutre d'Europe du bassin versant de l'Orne (DREAL/AESN)

Etude de l'impact des chauves-souris sur les ravageurs d'arbres fruitiers (OFB)

Inventaire hivernal des chauves-souris de la Maladrerie (Commune de Caen)

Inventaire des mammifères dans le cadre d'Atlas de la Biodiversité Communale (Commune de Thue et Mue)

Eure :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de l'Eure (CD27/AESN)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD27/AESN)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 Vallée de l'Eure, Vallée de l'Epte, grottes du Mont-Roberge (Région)

Inventaire des mammifères du site A13 Echangeur de Toutainville (CEN Normandie)

Inventaire des mammifères dans le cadre du Contrat Territoire Eau et Climat (SMABI/AESN/DREAL)

Inventaires des mammifères sur plusieurs sites ENS (CD27)

Inventaire estival des chauves-souris dans le cadre d'un projet d'extension du site Natura 2000 de la grotte de Beaumont le Roger (Région)

Diagnostic «Chiroptère» des bâtiments publics (Commune de Pont-Audemer)

Inventaire des chauves-souris et du Muscardin dans le cadre d'une étude TVB (Communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle)

Mise en œuvre des mesures compensatoires de la déviation d'Evreux (DREAL)

Manche :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de la Manche (CD50/AESN/AELB/DREAL)

Diagnostics chauves-souris et Loutre d'Europe sur ouvrages d'art avant travaux (CD50/AESN/AELB)

Inventaire phoques du site Havre de la Sienne (AVRIL)

Suivi des phoques du golfe normando-breton et du Nord Cotentin (OFB)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 Récifs et Landes de la Hague (DREAL) et Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel (Région)

Inventaire automnal et hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Anciennes mines de Barenton et de Bion (Région)

Suivis des mammifères protégés des sites Barrages de Vezins et Roche-Qui-Boit (DDTm50/EDF)

Diagnostics chauves-souris et mammifères semi-aquatiques dans le cadre de travaux RCE (Syndicat de la Vire)

Diagnostics «Chiroptère» des églises de 3 communes (PNR MCB)

Etude des terrains de chasse des Grands Rhinolophes des anciennes carrières de la Meauffe (Région)

Inventaire estival des chauves-souris de la forêt de la Feuillie (ONF)

Inventaire des chauves-souris et mise en œuvre de mesures d'accompagnement aux «Vikings» (SCI ANDAGE)

Localisation des études menées par le GMN au cours de l'année 2024

Rond Bleu clair : Suivis «Phoques» / Rond Bleu foncé : Prospections «Mammifères semi-aquatiques» / Losange vert : Inventaires «Mammifères terrestres» / Carré Orange : Inventaires «Chauves-souris»

Inventaire estival des chauves-souris en bois et forêts privés (DREAL)

Accompagnement dans l'aménagement d'un gîte à chauves-souris dans le cadre d'une mesure compensatoire (LTP Loisel)

Orne :

Inventaire Loutre d'Europe sur les bassins versants de l'Orne (AESN/AELB/DREAL)

Suivi des aménagements «Loutre» sous ouvrages d'art (DIRNO)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 Carrière de la Mansonnière et Forêt, étangs et tourbières du Haut-Perche (PNR Perche)

Inventaire estival des chauves-souris du site ENS Coteaux historiques de la bataille de Normandie (CD61)

Seine-Maritime :

Inventaire phoques du site Estuaire de Seine (Maison de l'estuaire)

Diagnostics mammifères sur tronçon routier (problématiques collision) (DIRNO)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 (PNR Boucles de la Seine)

Etude de la fonctionnalité de la trame verte - inventaire acoustique des Petits Rhinolophes (Le Havre Seine Normandie)

Actions «Chiroptère» sur le territoire communal (Commune de Rouen)

Actions «Mammifères» sur le territoire communautaire (Métropole Rouen Normandie)

Inventaire estival des chauves-souris de l'Abbaye de Jumièges (CD76)

Observer et bancariser : Zoom sur «Chiroptères & Vergers»

Les vergers constituent l'un des emblèmes de la Normandie, en témoignent les 10 territoires sous signe de qualité cidricole (1 IGP et 9 AOP/AOC) présents sur notre territoire régional.

Les rangs de pommiers ou poiriers assurent bien souvent le gîte et le couvert de bon nombre de chauves-souris et la fréquentation de ces parcelles agricoles par les chiroptères est d'ores et déjà fortement documentée.

Faisant suite à un premier travail d'inventaire, engagé en 2020 et 2021 avec l'Institut Français des Productions Cidricoles, sur les chauves-souris dans les vergers de Normandie, une nouvelle étude, plus ambitieuse a été initiée en 2024.

Menée en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'INRAE, elle a pour objectif de chercher à estimer le possible impact des Chiroptères sur les ravageurs des arbres fruitiers au cœur même des vergers.

Il a été retenu d'étudier finement le régime alimentaire des chauves-souris présentes dans des secteurs à forte densité de vergers du Pays d'Auge (principalement Calvados) en réalisant de la récolte de guano selon deux modalités distinctes :

- Capture au filet dans les vergers et récolte de guano produit par les animaux contentionnés

- Récolte de guano directement dans les colonies des espèces ciblées

Dans l'attente des résultats des analyses génétiques des proies ingérées par les individus capturés et les colonies selectionnées, il est d'ores et déjà possible de noter une belle diversité d'espèces présentes en chasse dans les vergers échantillonnés, avec 14 espèces capturées, dont principalement la Pipistrelle commune mais également l'Oreillard roux, le Murin de Natterer, la Pipistrelle de Kuhl et le Murin de Bechstein.

Murin de Bechstein en contention

> Inventaire sur l'ENS de Charleval/27

Afin d'aider le Conseil Départemental dans sa prise en compte des mammifères dans la gestion de l'Espace Naturel Sensible de Charleval/27, situé dans la vallée de l'Andelle, le GMN a réalisé divers inventaires :

- Recherche du Campagnol amphibie
- Pose de pièges photographiques et de boites à petits mustélidés
- Recherche d'indices de présence de mammifères terrestres dont le Rat des moissons
- Inventaire acoustique des chiroptères
- Recherche des mammifères semi-aquatiques via l'ADNe...

Nous ne cachons pas notre satisfaction face aux résultats obtenus :

- Découverte de crottiers de Campagnol amphibie, dont la présence est également validée par l'ADNe
- Observation d'une Crossope aquatique dans une boite à belette
- Mais surtout... la détection de la Loutre d'Europe au piège photographique, constituant la seconde donnée de présence de l'espèce pour le département depuis une cinquantaine d'année, et la première en rive droite de la Seine !

> Les routes de la DIRNO

En 2024, le GMN a poursuivi ses actions d'accompagnement de la Direction Inter-Régionale du Nord Ouest, dans le cadre d'un partenariat établi depuis plusieurs années entre les deux structures.

Le suivi par piégeage photographique des ouvrages aménagés en faveur de la Loutre a été poursuivi sur le bassin de la Sarthe, ainsi que dans la Manche où deux ouvrages ayant fait l'objet de travaux d'aménagement de banquettes au cours de l'année ont également été équipés.
Malheureusement, aucun passage avéré de Loutre n'a pu être confirmé sur l'ensemble des ouvrages aménagés, malgré le suivi photographique mis en place en permanence depuis l'été 2023.

En parallèle, le GMN a également réalisé le diagnostic de deux tronçons de l'A28 pour lesquels une mortalité routière particulièrement élevée a pu être observée pour la faune sauvage. La perméabilité des clôtures, par leur endommagement ou leur absence sur certains linéaires, explique en grande partie cette mortalité localisée.

> Inventaire en forêt de la Feuillie/50

L'inventaire mené pour le compte de l'ONF au sein du massif de la Feuillie a permis d'inventorier 12 espèces de chauves-souris dans le périmètre de cette forêt communale.

La diversité de peuplements forestiers ainsi que le réseau hydrographique (mares, fossés, etc.) sont à l'origine d'une mosaïque importante de milieux et d'habitats, pouvant expliquer en partie cette diversité chiroptérologique remarquable.

Malgré une faible proportion de feuillus, la mise bas de plusieurs espèces arboricoles a pu être prouvée sur le massif notamment pour le Murin de Bechstein et le Murin de Natterer.

Au delà de la simple élaboration d'une liste d'espèces présentes localement, la confirmation de l'enjeu «chauve-souris» sur ce secteur vient nourrir la connaissance quant à la richesse présente sur le site Natura 2000 englobant le massif et influencera obligatoirement les modalités de gestion forestière à venir.

> Les Rhinolophes de la CU du Havre/76

Dans le but d'étudier la fonctionnalité de la trame verte sylvoarborée de la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole/76, le GMN s'est engagé dans une étude sur deux années : inventorier les chauves-souris et mesurer l'activité des chiroptères dans les boisements présents sur le territoire.

20 boitiers d'enregistrement acoustique ont donc été installés en 2024, à la recherche des signaux spécifiques du Petit Rhinolophe, espèce privilégiant les trames arborées pour se déplacer et chasser.

Cette étude est d'autant plus importante, qu'au dela de la possible identification de la fonctionnalité de la trame arborée du territoire, elle pourrait aider à la préservation des secteurs fréquentés par cette espèce, dont la population locale est aujourd'hui considérée comme en danger dans la récente liste rouge des mammifères menacés de Normandie.

Observer et bancariser: Zoom sur la génétique de la Loutre

Bien que le bassin versant de l'Orne soit aujourd'hui considéré comme le bastion historique de la Loutre d'Europe en Normandie, les spécialistes de l'espèce restent bien incapables d'estimer la taille exacte de la population localement présente.

Aussi, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Mammifères semi-aquatiques (voir page 30) et en collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Collines normandes, l'OFB (pour le terrain) et le laboratoire Antagène (pour les analyses), le GMN a initié une vaste étude génétique des loutres du bassin versant de l'Orne.

Sur 48 stations réparties entre Putanges-le-Lac/61 et Caen/14, plus d'une centaine de prélèvements a été réalisée.
Malgré un faible taux de réussite (28% des échantillons exploitables du fait d'une dégradation rapide de l'ADN), au moins 20 individus ont été identifiés.

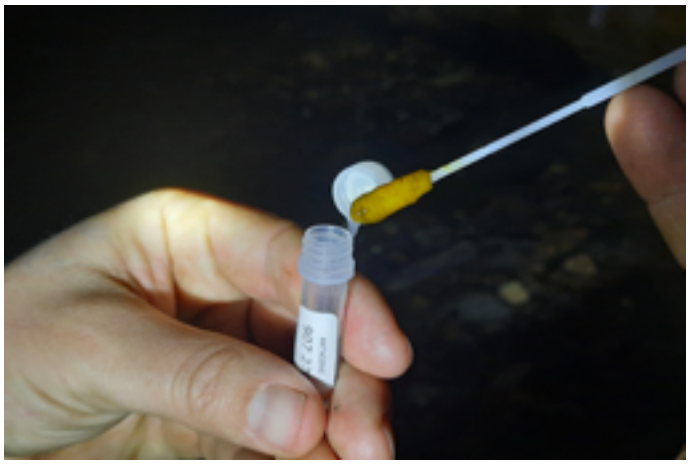

Ce pool d'individus a été complété au cours de l'année suite à la découverte malheureuse de 3 cadavres de loutre sur le bassin de l'Orne, dont un seul était déjà «connu» génétiquement (voir page 21).

Au delà de l'identification individuelle de cette vingtaine de loutres, cette première étude a fourni des informations intéressantes :

- plusieurs individus ont parcouru plus de 40 km entre deux stations de marquage, dont un individu ayant même parcouru 32 km en moins de 3 jours.

- un maximum de 10 individus a été dénombré sur un linéaire de 18 km de cours d'eau.

- la diversité génétique des loutres de l'Orne est comparable à celle des autres populations françaises étudiées, même si l'apparentement semble un peu plus important sur notre secteur, probablement dû à un goulot d'étranglement historique lors de l'installation de la population.

Vallée de l'Orne - F. NIMAL

Observer et bancariser : le suivi de sites

Dans le cadre de ses activités, le GMN porte, depuis plus de 40 ans, une attention particulière aux nombreux sites à chauves-souris dont il a connaissance, du fait de la fragilité des espèces qui les fréquentent. Mais il ne se focalise pas que sur cette thématique, menant, depuis quelques années, des suivis spécifiques sur d'autres espèces patrimoniales présentes en région.

> Les sites à chauves-souris

Fil rouge de l'activité du GMN, le suivi des sites à chauves-souris est primordial pour apprécier l'évolution des populations de Chiroptères et assurer la protection de ces gîtes.

Ainsi plus de 500 sites d'hibernation ont été prospectés au cours de l'hiver 2023-2024, essentiellement durant les stages hivernaux organisés par le réseau bénévole tout au long des week-ends de décembre à février.

45 colonies de reproduction ont été contrôlées et 5 sites ont fait l'objet de recherche spécifique pour identifier et/ou suivre un possible phénomène de swarming* localement.

**Swarming : à la fin de l'été et durant le début de l'automne, les chauves-souris se rassemblent pour s'accoupler au sein de sites bien spécifiques comme une entrée de cavité souterraine ou une grande allée forestière. Le swarming a un rôle essentiel pour le brassage génétique des populations.*

Localisation des sites suivis annuellement par le GMN

> La Loutre d'Europe

Cette année, les suivis de la Loutre d'Europe initiés sur les bassins situés en limite Sud de la région Normandie (Sarthe, Huisne et Couesnon) ainsi que ceux situés à proximité Est directe du bassin de l'Orne (Iton et Touques) ont été poursuivis.

Ils ont permis de confirmer le maintien de la présence de l'espèce sur la Sarthe et la Touques.

> Les phoques en baie d'Orne

Un suivi du groupe de phoques présents sur le site de la baie d'Orne depuis 2014 est réalisé par le GMN et a pour objectifs de :

- Chiffrer le nombre d'individus et les identifier individuellement grâce à la photo-identification ;

- Préciser le statut reproducteur ou non du groupe ;

- Améliorer les connaissances sur la fréquentation des sites terrestres (localisation et heures d'utilisation des reposoirs) ;

- Sensibiliser les usagers de la baie à la présence d'espèces protégées, sensibles au dérangement.

Ce suivi, mené en grande partie par les bénévoles de la Brigade Phoque (initiée en 2018 et recomposée chaque année) a permis de :

- Noter un maximum de phoques veaux-marins en août avec 34 individus (contre 26 en 2023), pouvant laisser penser que les animaux arrivent à trouver suffisamment de tranquillité sur site, même en période estivale et de fréquentation touristique importante ;

- Observer l'installation progressive de phoques gris sur site, avec un maximum de 4 individus recensés simultanément et l'identification formelle d'une jeune femelle, Ecume, par photo-identification, présente en baie d'Orne depuis plusieurs années.

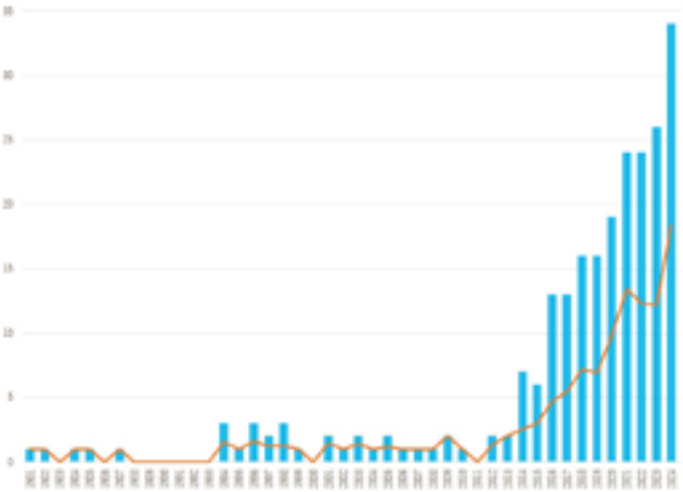

Evolution du nombre de phoques veaux-marins observés en baie d'Orne (1981-2024)

Histogramme bleu : effectifs maximum / Courbe orange : effectifs moyens annuels

Observer et bancariser : Zoom sur le programme Muscardin

Le GMN porte depuis 2018 le programme «Muscardin» ayant pour objectif de suivre l'évolution des populations de Muscardin en région.

Porté par les bénévoles de l'association, cette démarche s'est mise en place progressivement et a pour vocation à se déployer à long terme (5 à 10 ans) avec l'installation de nichoirs adaptés sur plusieurs sites normands.

40 bénévoles ont participé à cette cinquième année de suivi, avec un passage systématique sur l'ensemble des sites en mai et un second en octobre.

Au total, sur les 32 suivis scientifiques réalisés, seulement 13 muscardins ont été sexés, pesés et âgés (dans la mesure du possible, les très jeunes n'étant pas manipulés) et de nombreux indices de présence (nids, noisettes rongées) ont été recensés dans et à proximité directe des nichoirs.

Ces multiples observations ont permis de poursuivre la formation du réseau d'observateurs (actuellement 8 personnes autorisées à manipuler les muscardins) et de sensibiliser davantage les propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels à la prise en compte des enjeux liés à cette espèce.

Muscardin - P. SPIROUX

Observer et bancariser : la Base de Données

L'ensemble des données naturalistes produites par les équipes bénévole et salariée de l'association (et tout observateur transmettant ses observations) est centralisé au sein d'une BDD concernant exclusivement les espèces de mammifères sauvages rencontrées sur le territoire normand (historiques et actuelles).

Voici quelques illustrations sur les données 2024 : répartition géographique, nombre et nature des données centralisées...

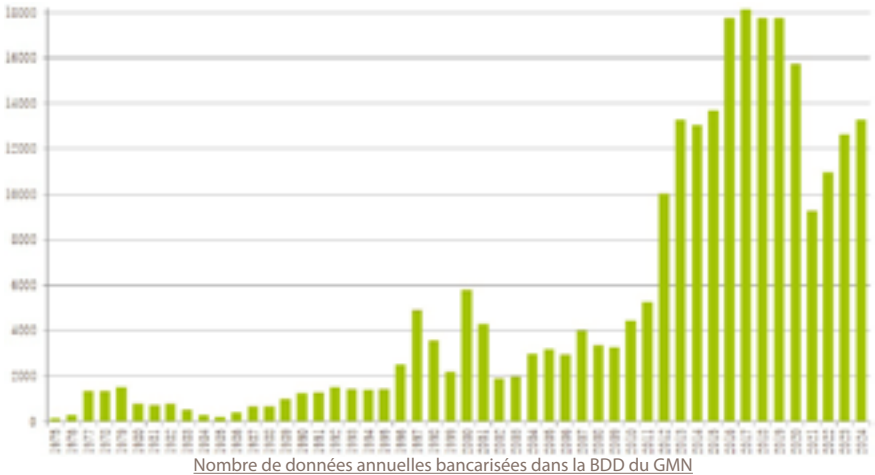

Nombre de données annuelles bancarisées dans la BDD du GMN

Au 31/12/2024, la Base De Données (BDD) du GMN compte 254 708 données, suite à l'intégration de 13 262 nouvelles observations naturalistes au cours de l'année civile écoulée.

Le présent graphique présente le nombre de données bancarisées annuellement depuis 1975*.

** La donnée la plus ancienne se trouvant dans la BDD du GMN date de 1830 et sur la période 1830-1974, la BDD compte en moyenne 3 données annuelles (variation annuelle entre 1 et 21 données).*

Localisation des données produites par le GMN en 2024

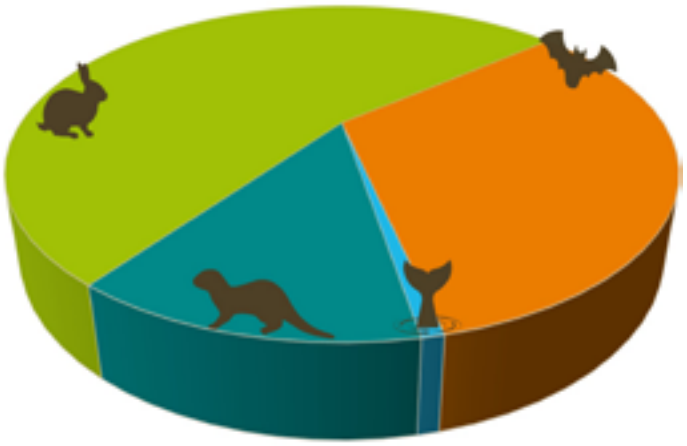

Répartition des 13 262 données 2024 par groupes d'espèces

Vert : Données Mammifères terrestres (7 130) , Orange : Données Chiroptères (4 311),
Bleu foncé : Données Mammifères semi-aquatiques (1 710) & Bleu clair : Données Mammifères marins (111)

> Les synthèses de données

En tant que propriétaire de la BDD Mammifères de la région normande, l'association est sollicitée par différents aménageurs et bureaux d'études s'interrogeant sur les sensibilités du territoire au regard des projets dont ils ont la responsabilité.

Aussi, ce sont **25 expertises** qui ont été rendues au cours de l'année, exclusivement dans le cadre de projets éoliens (plus de dix dossiers supplémentaires par rapport à 2023).

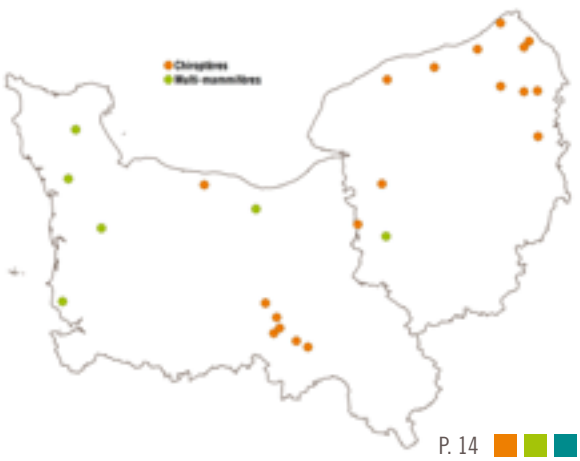

Observer et bancariser : Zoom sur les données «Mam'marins»

Bien que les données mammifères marins soient les moins nombreuses du pool d'observations naturalistes bancarisées en 2024 (moins de 1% de la totalité des nouvelles données), de belles actualités sont à partager ici :

> Des observations à la côte mensuelles

En 2024, les observateurs des mammifères marins se sont rassemblés chaque mois sur les communes du Tréport/76 et Port-en-Bessin/14, afin d'améliorer la connaissance sur les espèces fréquentant les côtes normandes.

Sur chaque lieu d'observation, des sessions de «sea watch» ont eu lieu mensuellement de janvier à août, les jours de grandes marées, à marée haute et par temps clair (quand cela était possible).

Plusieurs individus de Phoques gris et veau-marin et de Marsouin commun ont être contactés au cours de l'année.
De très belles observations de groupes de cétacés ont également été effectuées, dont notamment un groupe de 50 Grand Dauphins avec des jeunes et un rassemblement d'au moins 30 individus de Dauphin commun sur une même session.
Avis aux amateurs !

> Une première naissance en baie d'Orne/14

Depuis le début du suivi des phoques sédentarisés en baie d'Orne, elle était guettée : la première femelle de veau-marin qui mettrait bas à Ouistreham/14.

En 2022 et 2023, une femelle gestante avait bien été observée sur site à plusieurs reprises mais elle avait systématiquement disparu avant la mise-bas, ralliant probablement un des groupes plus conséquents fréquentant la baie du Mont Saint Michel, la baie des Veys à l'ouest ou l'estuaire de Seine et la baie de Somme à l'Est.

Mais en 2024, l'étape a été franchie ! Une petite femelle est née dans la baie d'Orne.
Malheureusement, à peine 3 jours après sa naissance, un promeneur, la pensant abandonnée par sa mère (probablement partie chasser), a souhaité la rapporter au poste de gendarmerie le plus proche.
Après l'avoir récupéré, et avec l'aide de la brigade nautique de Ouistreham (voir page 32), la Brigade Phoque a pu la ramener sur son lieu de naissance, où elle a retrouvé sa jeune mère.
N'ayant pu suivre le couple jeune-mère jusqu'au sevrage, nous ne pouvons qu'espérer que l'émancipation se soit passé correctement.

> De Mam'route à Faune Route

Soutenus par un financement «France Nation Verte», le GMN, l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN) et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANDBB) ont travaillé ardemment au développement d'un nouvel outil de saisie permettant de signaler les animaux sauvages (amphibiens, reptiles, mammifères et oiseaux) se déplaçant le long des routes ou, malheureusement, victimes de collisions : Faune Route !
La mise en ligne du site est programmée pour la mi-2025.

Protéger activement : Les sites

Dans un objectif de pérennité des individus et des espèces, le GMN a fait le choix de longue date de s'investir dans le volet protection, en déployant à la fois les outils de maîtrise foncière, de protection physique mais également en se permettant de mobiliser les outils reglémentaires en cas d'atteintes avérées aux espèces les plus sensibles de notre région.

> Les sites à chauves-souris conventionnés

Profondément mobilisé sur la thématique chauves-souris, et ce, depuis sa création, le GMN a poursuivi en 2024 sa démarche de conventionnement.

Aussi, dans l'objectif d'assurer la conservation des gîtes et des individus les fréquentant, 2 nouvelles conventions de gestion ont été signées au cours de l'année (2 gîtes souterrains), portant à 83 le nombre de sites à chauves-souris préservés en région par maîtrise foncière.

Localisation des sites conventionnés et gérés par le GMN

Rond Orange : Site conventionné / Losange Noir : Site géré

Notons ici que certains des sites préservés le sont via des conventions tripartites propriétaires/GMN et un partenaire territorial de l'association : Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie, DREAL de Normandie ou Parc Naturel Régional (PNR) Normandie Maine.

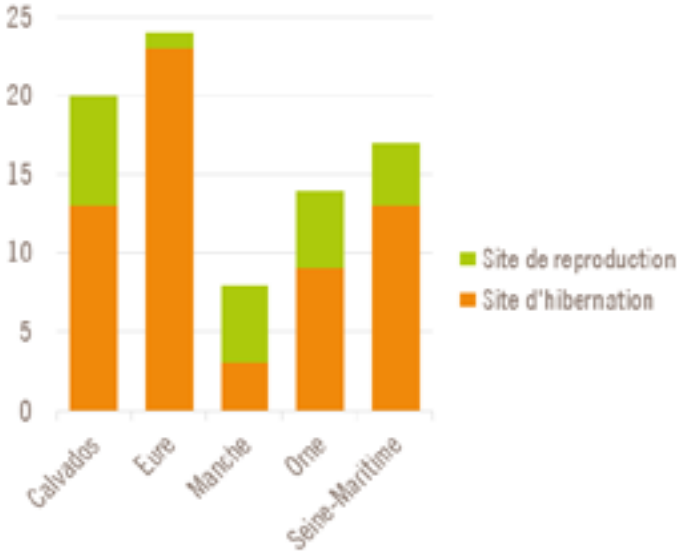

Nombre de sites conventionnés par le GMN par département

> Juridique : Projet de parc éolien sur les communes de Ger et Saint-Georges-de-Rouelley/50

Pour rappel :
(1) En 2015, le GMN s'est opposé à un projet d'implantation de parc éolien dans la Manche en publiant un communiqué de presse et en émettant un avis critique sur l'étude d'impact lors de l'enquête publique pour le permis d'exploitation du parc. L'association demandait l'abandon de ce projet, contraire à la conservation de notre patrimoine naturel, l'implantation étant programmée en milieu forestier et bocager, habitats très favorables aux Chiroptères.
(2) En 2016, suite à l'autorisation d'exploitation du parc éolien donnée par le préfet de la Manche, le GMN, le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN), le GRAPE, le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et Manche-Nature ont déposé un recours commun devant le Tribunal Administratif de Caen, comme l'autorise la législation.
(3) En 2018, le Tribunal administratif de Caen annule, le 18 octobre, l'arrêté d'autorisation d'exploitation du parc éolien reconnaissant ainsi l'insuffisance de l'étude d'impact au regard des chiroptères. La SARL Vents d'Oc Centrale Énergie Renouvelable a fait appel de cette décision.
(4) En 2020, la Cour d'appel de Nantes annule, le 19 juin, le jugement du tribunal administratif de Caen estimant que ce dernier a reconnu, à tort, l'insuffisance de l'étude chiroptérologique. Le Groupe Mammalogique Normand et le GRAPE ont fait appel de cette décision.
(5) En 2022, le Conseil d'État décide d'annuler l'arrêté d'exploitation attaqué et de renvoyer l'affaire devant la cour administrative d'appel de Nantes. Le Conseil d'État estime que la cour administrative d'appel de Nantes n'a pas recherché si le projet en litige était cohérent ou non avec les orientations fixées par la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine et a donc commis une erreur de droit. Le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur les autres moyens, cet élément suffisant à annuler l'arrêté d'exploitation du parc éolien et à renvoyer le dossier devant cette même cour.

Le 09 février 2024, la cour d'appel de Nantes reconnait la non conformité du projet de parc éolien avec la charte du PNRI Normandie-Maine ainsi que l'insuffisance de l'étude d'impact au regard des enjeux chiroptères. La société Vents d'Oc Centrale Énergie Renouvelable a déposé une requête pour faire appel auprès du Conseil d'État.

Le 16 décembre 2024, la requête portée devant le Conseil d'État est rejetée. L'arrêté du 13 mai 2016 par lequel le préfet de la Manche a autorisé l'exploitation de 6 éoliennes sur le territoire des communes de Ger et Saint-Georges-de-Rouelley est définitivement annulé ! Cette décision du Conseil d'État clôt près de 9 années de procédure juridique engagée pour la protection des chauves-souris. Le GMN tient à remercier l'équipe juridique de Manche-Nature et les associations naturalistes du consortium pour leur soutien.

Protéger activement : Zoom sur le site de Loisail/61

Exploitée jusqu'à la fin du XIXe siècle pour la «Craie de Rouen», la carrière de Loisail était connue pour la qualité de sa pierre utilisée dans la construction des demeures bourgeoises et des édifices publics et religieux de la région.
De cette exploitation, reste la configuration caractéristique du souterrain, composé de chambres ornées de piliers, hauts de 2,5 à 2,7 mètres de haut, sur lesquels sont encore visibles les tableaux de suivis des volumes extraits par secteurs (voir photographie de la couverture du présent document).
Par la suite, entre les années 50 et 80, le site a été exploité pour la production de champignons. La présence d'engins abandonnés témoigne encore de cette dernière activité commerciale, stoppée net par le décès de l'exploitant.

Lors des premières prospections hivernales, réalisées dès la fin de l'exploitation du site, 300 à 400 chauves-souris ont été recensées, malgré une fréquentation anarchique du souterrain par la jeunesse locale.

Aujourd'hui, grâce une sécurisation réalisée en 1999, ce sont presque 2 000 individus qui viennent y passer l'hiver.

La relation de confiance bâtie dès la fin des années 1980 entre le GMN et le propriétaire des lieux a permis, tout naturellement, à ce que ce dernier propose au GMN d'acquérir le site pour garantir la préservation des chauves-souris dans le souterrain, face au départ en retraite programmé de l'exploitant agricole en place.

Aussi, soutenu par le dispositif France Nation Verte porté par l'État, le GMN est devenu propriétaire pour la première fois de son existence, d'un site d'intérêt national pour les chauves-souris, intégré au réseau Natura 2000. Une belle première !

Carrière de Loisail - F. NIMAL / N2000

> Juridique : Pollution à Colleville-sur-Mer/14

Pour rappel :
(1) En 2019, le GMN s'est associé au Conservatoire du Littoral et au Conseil Départemental du Calvados pour porter plainte contre un agriculteur ayant déversé de l'herbicide dans un cours d'eau traversant le site d'Omaha Beach, impactant des secteurs de présence avérée de la Crossope aquatique et du Campagnol amphibie.
(2) En 2020, le tribunal correctionnel de Caen reconnait l'agriculteur coupable et une estimation des préjudices subis par chacune des parties est présentée.
(3) En 2021, une première décision est rendue quant aux indemnités, qui ne satisfait aucune des parties, poussant chacune à faire appel.

Le 24 juin 2024, la cours d'appel de Caen déclare les appels recevables et statue sur la légitimité de la grande majorité des préjudices présentés par les trois membres de notre collectif.

Le Groupement Foncier Agricole et son représentant ne s'étant pas pourvus en cassation, le dossier est à présent clos sur une victoire symbolique mais réelle de notre collectif.

Protéger activement : la gestion des sites

Comme chaque année, les gîtes abritant les colonies de reproduction conventionnés ont été nettoyés par les courageux bénévoles de l'association, parfois soutenus par l'équipe salariée, permettant ainsi d'assurer une cohabitation pérenne entre les animaux (parfois nombreux) et les propriétaires acceptant leur présence dans leurs bâtiments.

En parallèle, de nombreux sites fréquentés par les chauves-souris tant en hiver qu'en été ont fait l'objet d'actions de gestion diverses :

> Entretien de la végétation

Sur le site Natura 2000 des anciennes carrières de Beaufour-Druval/14, suite à un défaut d'entretien de la végétation autour de l'aménagement de sécurisation du puit de la grotte de la Butte, un débroussaillage a permis de restaurer la fonctionnalité de l'accès.

Un second chantier de débroussaillage, en partenariat avec le CEN de Normandie, a été réalisé aux abords de l'entrée du site Natura 2000 de l'ancienne carrière de Saint-Pierre-Canivet/14, permettant de limiter le développement de la végétation et facilitant l'accès au site par les observateurs.

> Plantation de haie

Dans un objectif d'amélioration du potentiel d'accueil de l'ancienne carrière des Petites Hayes ainsi que de la qualité paysagère du secteur, le GMN a encadré un chantier de plantation d'une double haie bocagère sur plus de 750 mètres.
Une première pour notre association qui n'avait jamais eu l'occasion de porter un tel projet !

> Pose et entretien de grilles

De nombreux travaux de sécurisation de souterrains (pose, réparation et/ou entretien de grilles) ont été réalisés au cours de l'année, grâce aux soutiens financiers obtenus via «France Nation Verte» et «Natura 2000». Ont été concernés des souterrains situés sur les communes d'Aubigny/14, Bion/50, Gruchet-le-Valasse/76, Norville/76, Remalard-en-Perche/61, Saint-Clair-de-Halouze/61, Soumont-Saint-Quentin/14 et Vaucottes/76.
Ces travaux ont été portés par le GMN seul ou en partenariat avec le PNR et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine et le PNR du Perche.

Protéger activement : Zoom sur le site de Reviers/14

Dans un objectif de cohabitation harmonieuse entre une colonie de reproduction de Petit Rhinolophe fréquentant les combles du château de Reviers/14 (site Natura 2000 des anciennes carrières de la Vallée de la Mue) et les propriétaires des lieux, des aménagements inédits pour la région ont été créés en faveur des animaux.

Suite à des travaux de restauration du bâtiment ayant modifié l'espace utilisé par les chauves-souris et sous couvert d'une autorisation de dérogation à l'interdiction d'altération de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées, des «armoires» à Petits Rhinolophes ont été installées par un artisan menuisier local (financement - Natura 2000).

Ces aménagements ont pour objectif de proposer une alternative à la perte d'espace et apportent une hétérogénéité de micro-climats dans les combles, diversité de température et d'humidité tant appréciée par les femelles de Petit Rhinolophe.

Techniquement, ces armoires sont de «simples» caissons isolés, faits sur mesure et assemblés directement sur place. Ils permettent d'offrir, en complément des combles eux-mêmes, des espaces annexes aux conditions thermiques différentes.

Leur utilisation par la colonie sera suivie de près au cours des prochains étés, afin d'évaluer la pertinence de tels aménagements.

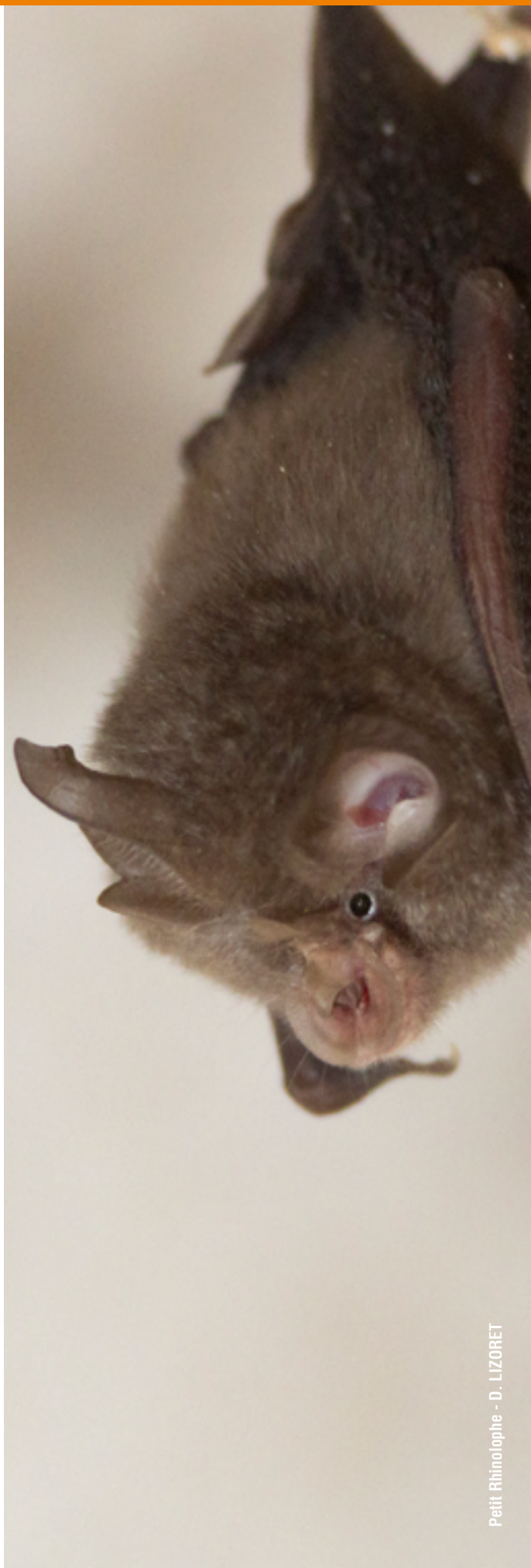

Petit Rhinolophe - D. LIZORET

Protéger activement : Les individus

Le GMN participe et/ou anime activement des réseaux de correspondants ayant pour vocation d'intervenir en faveur des mammifères sauvages soit en détresse, soit malheureusement d'ores et déjà morts mais valorisables d'un point de vue naturaliste et scientifique.

> Le Réseau SOS Chauves-souris :

Programme coordonné au niveau national par la SFEPM, le réseau SOS Chauves-souris est un outil indispensable dans la médiation faune sauvage, en répondant aux inquiétudes des particuliers ayant découvert des chauves-souris chez eux.

Cette année encore, plus de 200 appels ont été pris en charge par les deux antennes de l'association, nécessitant parfois le déplacement des correspondants locaux, maillons indispensables à une réponse adaptée aux différentes problématiques rencontrées (animal dans une pièce à vivre, animal blessé, crainte sanitaire, salissure des espaces fréquentés...).

> La Brigade Phoque

En 2018, le GMN a mis en place une «Brigade Phoque» ouverte à toute personne désireuse de s'investir activement dans la conservation du groupe de phoques sédentarisés en baie d'Orne/14.

Recrutés et formés chaque année, les bénévoles ont pour missions de sensibiliser les usagers de la baie à la présence des animaux et de protéger activement les phoques en cas de comportements inadaptés tout en participant au suivi scientifique du groupe.

Ainsi, tout au long de la période estivale 2024, les 26 bénévoles de cette année ont assuré une présence quasi-quotidienne sur site, représentant plus de 500 heures cumulées de surveillance et permettant de sensibiliser près de 3 000 personnes en proposant d'observer les phoques à distance respectueuse à l'aide de matériel mis à disposition par le GMN.

> Le Réseau National Echouage en 2024

Le RNE, piloté par l'Observatoire Pelagis de la Rochelle, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins. Il est constitué de correspondants locaux qui sont amenés à intervenir lorsqu'un cas d'échouage se présente sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

En 2024, les bénévoles du GMN détenteurs d'une carte verte (indispensable à toute intervention sur un mammifère marin échoué) ont été sollicités pour la réalisation d'examens sur cadavres d'animaux découverts sur le littoral normand.

Au total, 16 mammifères marins de 7 espèces différentes ont été autopsiés : Dauphin bleu et blanc, Dauphin de Risso, Phoque gris, Marsouin commun, Dauphin commun, Grand Dauphin, Baleine à bosse.

Mais le RNE, c'est aussi des interventions sur des animaux vivants et en détresse. En février, deux jeunes phoques gris isolés ont été pris en charge à Fermanville/50 et à Graye-sur-mer/14 par les correspondants du GMN et ont été transférés au centre de soin de la faune sauvage Le Chêne.
En mars, un mâle adulte, provenant des côtes anglaises (bague caractéristique aux palmures), est arrivé sur la plage de Gatteville/50 dans un état de santé nécessitant, malheureusement, une euthanasie (réalisé par un vétérinaire local).

Notons que le GMN a profité cette année de soutien financier pour le RNE avec un don de l'ASSOCIATION FRANCOPHONE DES VETERINAIRES pour l'achat de matériel de contention et de transport des jeunes phoques vivants et a profité du système de l'arrondi en caisse du magasin NATURE&DECOUVERTES de Caen/14 pour le paiement de consommables pour les correspondants RNE.

> Le Réseau SMAC

Le réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) a été particulièrement mobilisé en 2024, avec une intervention importante, sur de nombreuses semaines, à l'abbatiale Saint Ouen de Rouen/76. 3 bénévoles ont fait face à un problème de mortalité massif de pipistrelles communes entre juillet et octobre.

En 32 passages sur site et 2 visites de l'abbatiale, 217 chauves-souris (101 vivantes et 116 mortes) ont été récupérées et certaines ont pu être sauvées.
Faute de résultat concluant des 7 nécropsies réalisées et sans éléments toxicologiques identifiés pouvant expliquer le phénomène, l'hypothèse d'un épuisement physiologique est avancée.
Des aménagements ont été réalisés pour faciliter les entrées et sorties des animaux. Affaire à suivre !

Protéger activement : Zoom sur la Loutre et les ouvrages d'art

Première cause de mortalité de la Loutre d'Europe, les collisions routières sont un phénomène qu'il ne faut pas prendre à la légère sur des territoires, comme la Normandie, en cours de reconquête par l'espèce. Un animal est tué sur la route et ce sont des kilomètres de cours d'eau vacants et une diversité génétique locale gravement impactée.

Pour lutter contre les risques de collision, il est indispensable d'identifier et aménager les ouvrages fragmentant le réseau hydrographique, à la lumière des exigences de l'espèce.

Fort de ce constat, un important travail autour de l'identification et l'aménagement des ouvrages difficilement franchissables par l'espèce a été réalisé, et ce, depuis près de 10 ans. Il a été poursuivi en 2024 avec :

- Le diagnostic spécifique «loutre» de plus de 900 ouvrages, sur les bassins versants de la Sarthe, la Touques, la Dives et l'Iton, portant à plus de 3 300 le nombre d'ouvrages aujourd'hui diagnostiqués par le GMN et ses partenaires en région.

- Les diagnostics «Chauves-souris & Loutre» des ouvrages pour lesquels les Conseils Départementaux du Calvados et de la Manche avaient programmé des travaux d'entretien et de réparation.

- Le diagnostic et le suivi par pièges photographiques de plusieurs ouvrages de la Direction Interrégionale des Routes du Nord Ouest (voir page 10).

- L'accompagnement technique pour l'aménagement de banquette sous une dizaine d'ouvrages.

Notons qu'un temps de restitution de ce travail a été exceptionnellement organisé en fin d'année, réunissant une trentaine de participants : partenaires techniques (syndicats, fédérations de pêche, conseils départementaux...) et financiers (Agences de l'Eau, DREAL, Région). A la suite de ce moment, l'ensemble des données SIG des diagnostics a été fournie aux partenaires désireux d'en tenir compte dans le cadre de leurs futurs chantiers de gestion et aménagement des cours d'eau normands.

Banquette à Loutre - R. HARIVEL/Flers Agglo

> Valoriser les loutres victimes de la route

Au cours de l'année, 3 cas de collisions routières sur Loutre d'Europe ont été rapportés sur le seul bassin versant de l'Orne.
Les cadavres ont été valorisés au sein de l'étude génétique en cours (voir page 11) et deux d'entre eux ont fait l'objet d'autopsie.

Dans ce contexte de mortalité croissante, des membres du GMN ont eu l'opportunité de se rendre à une session de formation proposée par l'Ecole vétérinaire Oniris de Nantes/44 afin d'acquérir en Normandie les compétences nécessaires à la réalisation d'autopsies sur animal «frais» lors de la découverte de prochains cadavres.

Mobiliser et Fédérer :

Conscient que la protection de notre patrimoine naturel ne pourra se faire qu'à travers l'adhésion du plus grand nombre, le GMN porte en Normandie différents programmes de mobilisation citoyenne permettant à la fois d'agir concrètement en faveur des espèces mais également de communiquer le plus largement possible sur la fragilité du vivant.

> Les Refuges pour les chauves-souris en Normandie

En 2024, 19 nouveaux Refuges pour les chauves-souris ont été signés en Normandie :

- 5 dans le Calvados, dont le très beau site du Château de Vendeuvre ;
- 7 dans l'Eure, dont un parc botanique de près de 7 hectares ;
- 2 dans la Manche ;
- 3 dans l'Orne ;
- 2 en Seine-Maritime.

Le réseau des Refuges pour les chauves-souris de Normandie comptabilise à présent 137 conventions pour 147 sites labellisés, principalement situés dans le Calvados (29 %), l'Eure (24 %) et la Seine-Maritime (23 %).
Le réseau est moins dense sur les territoires de l'Orne (13 %) et de la Manche (11 %) : avis aux propriétaires volontaires !

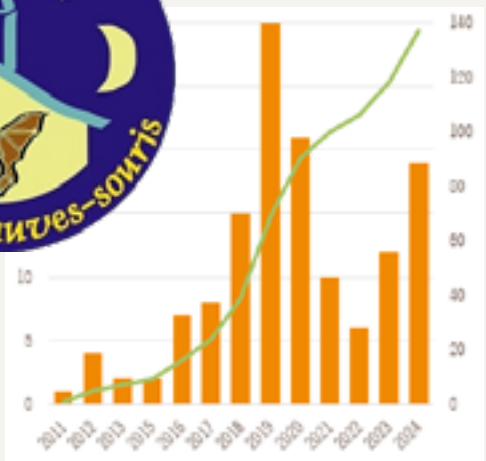

Nombre de refuges signés par an et total en Normandie

> Les Havres de Paix pour la Loutre d'Europe en Normandie

La démarche «Havre de Paix (HdP)» en Normandie a la particularité d'être portée par deux associations s'impliquant fortement en faveur de l'étude et la protection de la Loutre d'Europe que sont le GMN et le CPIE Collines normandes.

Au cours de l'année 2024, trois nouveaux espaces ont été labellisés et une convention historique a été renouvellée, l'ensemble avec le Conseil Départemental du Calvados, pour plus de 6 kilomètres de berge, portant à 55 kilomètres le linéaire actuellement labellisé en Normandie.

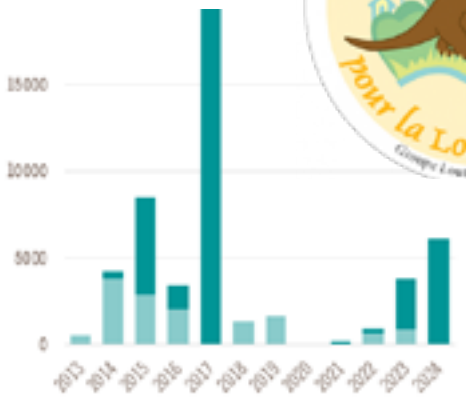

Nombre de métres linéaires de berge labellisées par an
par le CPIE Collines normandes (bleu clair) et le GMN (bleu foncé)

> Les démarches nationales

La SFEPM porte au niveau national deux programmes de labellisation de sites en faveur des mammifères sauvages : Refuge pour les chauves-souris & Havre de Paix pour la Loutre d'Europe.

Ces deux opérations consistent en un engagement moral, encadré par une convention, entre une association régionale et un propriétaire (privé ou public) désireux de s'engager en faveur du vivant.

L'association s'engage à apporter informations et conseils visant à garantir les meilleures conditions pour une cohabitation réussie.

En échange, le propriétaire s'engage à respecter ces préconisations et à ne pas nuire aux animaux pouvant (potentiellement) fréquenter les lieux. Il obtient alors la labellisation du site, lui permettant de valoriser son engagement en faveur du patrimoine naturel.

Il reçoit différents outils de communication et un panneau aux couleurs des programmes, permettant de communiquer au mieux auprès des voisins et usagers des lieux quant à la démarche engagée.

Mobiliser et Fédérer : Zoom sur Ilot de tranquillité

Initié en 2020, cette démarche a pour vocation de favoriser la sérénité des phoques venant se reposer sur les plages fréquentées ou non par les promeneurs, en mettant en place l'ensemble des outils nécessaires à la sensibilisation des habitants et usagers du littoral au respect des distances de sécurité.

Au-delà de la tranquillité assurée pour les animaux venus se reposer sur la plage, la mise en place de la démarche permet également de faciliter les interventions en cas d'animal blessé, via l'enclenchement de la procédure de prise en charge de l'animal par le Réseau National Echouage (RNE, coordonné par l'Observatoire PELAGIS), avec le transport vers le centre de soin faune sauvage Le Chêne, quand cela s'avère être pertinent et nécessaire.

En 2024, deux nouvelles communes ont rejoint le programme, initiant le déploiement de la démarche dans le département de la Manche : Les Moitiers-d'Allone/50 et Port-Bail/50 et portant à 15 le nombre de communes engagées dans la démarche.

Phoque gris - V. DELAHAYE

> LIFE Espèces Marine Mobiles

Le projet LIFE Espèces marines mobiles a pour objectif de limiter les principales causes de mortalité de 23 espèces marines mobiles protégées sur les côtes hexagonales (financement Union européenne/Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires).

Trois principales causes sont ciblées : la mortalité dans les engins de pêche, les sources de dérangements et les pertes et dégradations des habitats fonctionnels.

Ce programme, coordonné par l'OFB, est porté sur plusieurs sites pilotes sur les trois façades maritimes hexagonales, avec la collaboration de partenaires institutionnels, associatifs et privés, dont le GMN.
La démarche «Ilot de tranquillité» a été retenue comme une action en faveur de la réduction des dérangements et est soutenue pour son animation en région mais également pour son déploiement hors Normandie, là où toute structure souhaite s'approprier l'outil.

Mobiliser et Fédérer : Zoom sur Piqu'en Ville

Officiellement lancé en 2021, le programme participatif Piqu'Caen avait pour objectif principal d'améliorer la perméabilité du tissu urbain de la ville de Caen/14 pour la petite faune terrestre (financement principal : OFB). Les modalités étaient « simples » : créer des ouvertures de 15 cm de diamètre dans les clôtures des jardins volontaires permettant, notamment, le passage de l'espèce ambassadrice du projet - le Hérisson d'Europe.

Pas à pas, l'ensemble des étapes de ce programme a été porté par les bénévoles de l'association et les habitants de la Ville de Caen. Et cela a fonctionné ! Plus qu'espéré !
Fort du succès du projet sur le territoire de la Ville de Caen, d'autres collectivités ont souhaité décliner la démarche. Et c'est ainsi qu'en 2023 sont arrivées les routes du hérisson d'abord sur le territoire de Rouen/76 puis de Val-de-Reuil/76.

Répondant aux sollicitations récurrentes des nombreuses communes normandes, le GMN a fait évoluer son programme communal vers un programme régional : Piqu'en Ville.
Cette évolution a été possible grâce au soutien financier des collectivités volontaires, des intercommunalités convaincues de l'intérêt de la démarche, de financements publics (France Nation Verte), privés (NIDAPLAST, OLGA, MONDEVILLE ESPACE MATERIAUX) et de dons de particuliers (via la page HelloAsso - voir page 35).

Ainsi, en 2024, 12 communes ont participé au programme Piqu'en Ville, principalement sur le territoire de la communauté urbaine de Caen la Mer et la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon.

Sur l'ensemble des communes engagées, les propriétaires de 228 jardins privés et espaces publics se sont portés volontaires pour intégrer la démarche et 174 passages ont été créés et/ou valorisés, permettant de connecter 204 terrains.

C'est donc au cours de l'année 2024 que le cap des 500 jardins privés et espaces publics labellisés a été franchi !

Au 31/12/2024, le bilan du programme est plus que satisfaisant :
- 535 espaces labellisés
- 329 passages créés et/ou valorisés
- 403 propriétés connectées
- 10 espèces de mammifères sauvages empruntant les passages
- 75% des passages labellisés fréquentés par les hérissons

Former et informer :

Dans un objectif de partage des connaissances sur les mammifères sauvages de Normandie, et plus particulièrement ceux concernés par les programmes régionaux portés par le GMN, de nombreux temps de formations et d'information ont été proposés au cours de l'année à destination des acteurs du territoire afin d'étoffer le réseau des observateurs normands, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

> Les partenaires

Une nouvelle fois, le GMN a proposé des temps de formation spécifiques aux professionnels engagés dans l'étude, la gestion et la protection du vivant en région Normandie.
Des temps de formations spécifiques aux mammifères semi-aquatiques ont été organisés à destination des acteurs de la pêche du département du Calvados, des services institutionnels, de professionnels de gestion des espaces naturels...
Les formations des acteurs locaux et des sauveteurs en mer ont été réalisées, comme chaque année, dans le cadre du programme «Ilot de tranquillité».
Les agents de l'OFB ont pu profiter d'un temps dédié à l'étude et la reconnaissance des mammifères protégés fréquentant les haies normandes

Et nous avons participé activement aux tables rondes que nos partenaires ont pu nous proposer au cours de l'année, comme lors de la journée «Sciences Participatives et Littoral» organisée par l'URCPIE de Normandie ou les journées «connaissance» de l'ANBDD.

> Le grand public

Comme chaque année, et bien que cela ne soit pas son cœur de métier, le GMN tente de répondre présent pour participer aux temps de sensibilisation à destination du grand public. Ainsi, en 2024, il s'est de nouveau impliqué dans l'animation de :
- Stands lors de fêtes de la nature proposées par ses partenaires locaux ;
- Nuits internationales de la Chauves-souris, proposées chaque fin de mois d'août ;
- Temps de sensibilisation sur les mammifères sauvages terrestres, lors de sorties spécifiques ou à travers le nettoyage des forêts normandes (Opération «Forêts propres» de l'ONF) ;
- Conférences sur les mammifères marins, proposées dans le cadre du programme «Ilot de tranquillité».

Un immense merci à notre réseau bénévole qui s'investit au quotidien pour sensibiliser le plus grand nombre aux espèces présentes en région et aux actions concrètes à mener pour les préserver. Sans cette mobilisation collective, le GMN ne pourrait pas être représenté lors des nombreuses manifestations organisées chaque année sur notre territoire.

Le GMN a également été sollicité par les médias TV/radio/presse locaux et nationaux, désireux de mettre en lumière nos actions.
Des campagnes de communication conséquentes ont d'ailleurs permis d'obtenir des financements pour des projets autour des mammifères marins et des petits mammifères (voir page 35).
Notons également que le Ministère de l'Ecologie a réalisé une vidéo spécifique sur le travail mené en Normandie par le GMN et ses partenaires en faveur de la Loutre d'Europe, visible sur Youtube.

Au cours de l'année, différents temps forts de formation ont été proposés au réseau bénévole de l'association, afin de former des observateurs autonomes pouvant assurer des inventaires localisés sur leur territoire respectif.

> Les soirées Pelotes

2 soirées d'analyses collectives de pelotes de réjection d'Effraie des clochers ont été organisées en 2024, permettant aux néophytes de découvrir cette pratique aux côtés de confirmés, toujours ravis de former de nouveaux «peloteurs fous».

> Les formations «MSA»

2 formations de reconnaissance des traces et indices des mammifères semi-aquatiques, à bord de kayak loués pour l'occasion, ont été organisées en Suisse normande.

> Les formations «acoustiques»

Après plusieurs années blanches, les formations acoustiques ont fait leur grand retour en 2024, avec un premier week-end destinés à la découverte des analyses «actives» en hétérodyne (pour les débutants) et en expansion de temps (pour les confirmés).
Un second temps a été proposé en fin d'année aux personnes desireuses d'en apprendre un peu plus sur les analyses automatisées pouvant être réalisées par logiciel.

> L'atelier «Teensy Recorder»

Quatre ateliers d'autoconstruction de 22 détecteurs actifs et passifs d'ultra-sons a également été proposé dans les locaux de l'association.

Communiquer et diffuser notre expertise :

Conformément à ses statuts, le GMN s'investit tout au long de l'année afin de porter à connaissance son expertise sur les populations de mammifères sauvages auprès des acteurs du territoire en participant aux nombreuses réunions TVB, comités de gestion d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) ou de Réserves Naturelles, CoPil Natura 2000 (...) mais également en proposant des communications spécifiques à destination du tissu naturaliste.

> Les commissions et comités scientifiques

Le GMN est sollicité pour participer à différentes commissions. Aujourd'hui, des membres de l'association siègent (à titre individuel ou au nom de l'association) à :
- le Comité scientifique et environnemental de la Communauté urbaine d'Alençon/61 ;
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) du Calvados ;
- La CDCFS de l'Eure ;
- Le Comité de suivi du Loup gris dans l'Eure ;
- La Cellule de veille du Loup gris dans la Manche ;
- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Manche ;
- La CDCFS de l'Orne ;
- La CDCFS de la Seine-Maritime ;
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ;
- Le Comité Régional de la Biodiversité.

Les deux places de Coordinateurs Chiroptères de Normandie, trait d'union indispensable entre le niveau national (Groupe Chiroptères de la SFEPM) et le niveau régional sur la thématique sont actuellement occupées par des membres du GMN.
Il en est de même pour les deux places de Coordonnateurs régionaux Petits Mammifères, postes fraichement créés en 2024.

Le réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) est également représenté en région par deux membres de l'association.

Depuis 2015, le GMN est membre actif du conseil d'administration de la SFEPM et y représente le réseau des «petites associations».

> Observatoire thématique régional

Dans une démarche de valorisation de l'investissement des associations naturalistes tête de réseau, la Région Normandie et la DREAL ont labellisé plusieurs d'entre elles en tant qu'Observatoire Régional Thématique, depuis 2022.

Cette reconnaissance par les institutions régionales est un réel gage de qualité quant au sérieux et à la rigueur scientifique que le GMN apporte au quotidien dans son expertise.

Cette labellisation pointe ainsi du doigt les devoirs des experts naturalistes indispensables aux pouvoirs publics :
- La gestion d'une BDD rigoureuse et fiable ;
- L'amélioration des connaissances via la mise en oeuvre de travaux pertinents ;
- L'animation de réseaux via la formation et l'outillage des observateurs en région ;
- Le soutien aux politiques publiques, à travers un accompagnement des différentes collectivités pour la prise en compte des espèces ;
- La valorisation et la diffusion de la connaissance à destination de divers publics.

> International Dormouse Conference

Du 2 au 6 septembre, le GMN était présent au 12ème colloque international sur les Gliridés, qui s'est tenu en Allemagne.

Ces moments dédiés sont d'excellentes occasions pour les spécialistes des espèces (chercheurs, naturalistes, bénévoles...) de se retrouver et de partager leurs retours d'expériences sur le suivi et la préservation des Gliridés.
Le GMN a eu la chance d'y présenter un poster sur le programme «Muscardin» porté en région (voir page 13).

> Journée du Hérisson

Le 6 septembre, le GMN était en Belgique, pour rencontrer le Groupe de Travail (bénévole) de l'association Natagora pour participer à la Journée du Hérisson.

Cette journée a été l'occasion d'échanger autour du Hérisson d'Europe (son écologie, ses menaces, les actions de préservation...), de présenter la démarche normande «Piqu'en Ville» (voir page 24) et de créer 3 passages à petites faunes dans les cimetières de Seraing !

> European Mustelid Colloquium

Du 24 au 26 septembre, le GMN était présent au colloque européen sur les mustélidés qui s'est tenu en Roumanie.

Réunissant une soixantaine de personnes travaillant sur les mustélidés en Europe, ce temps fort a été l'occasion au GMN de présenter le travail sur la génétique de la Loutre d'Europe réalisé au cours de l'année (voir page 11).

> 42ème colloque national des mammifères

Les 12 et 13 octobre, le GMN a participé au 42ème colloque national des mammifères sauvages de la SFEPM, organisé par le Groupe Mammalogique Auvergne et Chauve-Souris Auvergne.

A cette occasion, l'étude sur les espèces protégées présentes dans les haies du département de l'Orne (Chauves-souris et Muscardin), réalisée pour le compte de la DDT Orne en 2023, a pu être présentée à nos pairs.

> le «retour» du Castor d'Europe en Normandie :

Considérée comme disparu de Normandie depuis probablement 300 à 400 ans, le Castor d'Europe a fait son grand retour en région en 2024.
Bien que l'espèce était attendue à moyen terme, via une recolonisastion naturelle par le Sud de l'Orne, sur les bassins de l'Huisne ou de la Mayenne, c'est sur le secteur de Broglie/27 qu'elle a fait parler d'elle, avec la découverte d'arbres écorcés, de pommiers abbattus et de coulées caractéristiques.

Des analyses génétiques ont confirmé ce que tous suspectaient : une réintroduction sauvage, plus que condamnable.
Un suivi des individus est actuellement en cours afin de documenter ce retour.

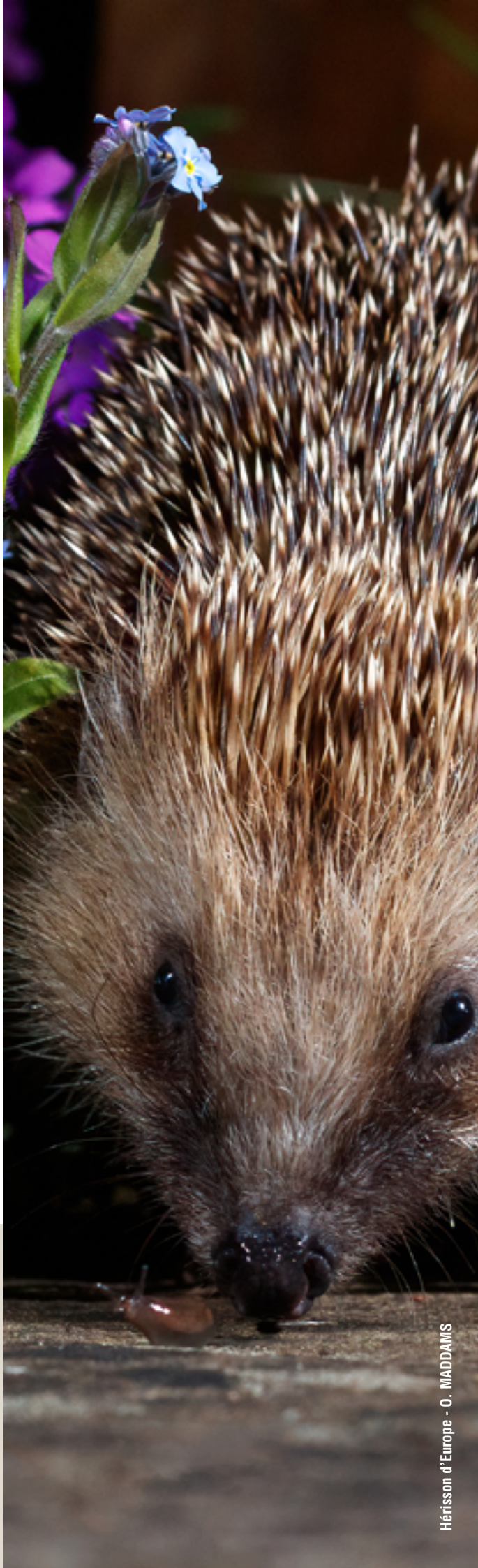
Hérisson d'Europe - O. MADDAMS

Soutenir les politiques publiques

En tant que référent mammifère en région Normandie, le GMN s'investit au quotidien pour la mise en œuvre des politiques publiques régionales et nationales. Aussi, en parallèle de son engagement en faveur de l'amélioration des connaissances pour soutenir les gestionnaires d'espaces naturels désireux de tenir compte des mammifères sauvages dans leurs actions (voir pages précédentes), le GMN est également un acteur engagé sur son territoire via l'animation de sites Natura 2000, la cosignature de Contrat de Territoire «Eau et Climat» CTEC ou l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches communautaires de prise en compte de la biodiversité sur leur territoire (Atlas de la Biodiversité Communale/ABC, Trame Verte et Bleue/TVB, etc.) et anime en région des plans d'actions en faveur des espèces les plus fragiles.

> Des collectivités partenaires

Les relations privilégiées avec la Ville de Caen, la Ville de Rouen et Rouen Métropole Normandie ont de nouveau été l'occasion d'accompagner ces collectivités dans la prise en compte des espèces dans l'aménagement de leur territoire réciproque.

Au-delà des échanges informels sur les dossiers pouvant impacter les espèces et des programmes présentés à travers les pages précédentes, notons la poursuite du programme bénévole «Muscardin» sur le territoire de Rouen Métropole Normandie, dans l'optique d'élaborer une carte de répartition de l'espèce (période 2022-2026) sur laquelle la collectivité pourra s'appuyer dans la programmation de ses travaux TVB.

Un des 13 prospections «Muscardin» sur Rouen Métropole Normandie

Dans un souci d'une meilleure prise en compte des espèces dans la gestion des espaces verts et naturels de la Ville de Caen, un temps de formation et sensibilisation des agents de la Direction des Espaces Verts et de la Biodiversité a été proposé en cours d'année.
Au côté du Groupe Ornithologique Normand et du Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains, le GMN a pu échanger de manière directe avec les agents sur les bonnes pratiques de gestion des espaces, répondant aux questions parfois très techniques, dans un objectif de conciliation entre attente du public et préservation du sauvage.

> Animation de sites Natura 2000

Le GMN est opérateur Natura 2000 de 15 sites à chauves-souris en région :

- Anciennes carrières de la Vallée de la Mue/14
- Anciennes carrières de Beaufour-Druval/14
- Ancienne carrière de la Cressonnière/14
- Anciennes carrières d'Orbec/14
- Ancienne carrière souterraine de Saint Pierre Canivet/ et d'Aubigny14
- Combles de l'église de Burcy/14
- Combles de l'église d'Amayé-sur-Orne/14
- Cavités de Beaumont le Roger/27
- Cavités de Tillières-sur-Avre/27
- Carrière de Loisail/61
- Ancienne champignonnière des Petites Hayes/61
- Anciennes carrières souterraines d'Habloville/61
- Combles de la chapelle de l'oratoire de Passais/61
- Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76
- Bois de la Roquette/76

En complément des actions de suivi des peuplements et de gestion présentées précédemment, notons ici que les sites «Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime» et «Anciennes carrières de la Vallée de la Mue» font actuellement l'objet d'une révision de Document d'Objectifs. Comités de pilotage et Groupes de Travail ont donc été organisés afin que l'ensemble des acteurs du territoire concernés par ces sites puisse participer à cette nouvelle étape, indispensable dans la vie d'un site Natura 2000.

De plus, en tant que référent régional sur la thématique des chauves-souris, le GMN a poursuivi son assistance technique à destination des autres opérateurs Natura 2000 ayant à cœur de préserver les animaux et leurs habitats sur les sites dont ils ont l'animation.

Soutenir les politiques publiques : Zoom sur le CTEC Iton/27-61

Via l'obtention des financements associés, grâce à l'appel à projets «Eau & Biodiversité» de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et grâce aux soutiens financiers du Département de l'Eure et du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), le GMN a poursuivi en 2024 les actions engagées l'année précédente (inventaires naturalistes et formations/sensibilisations des acteurs locaux dont les agents et élus des collectivités concernées) dans le cadre du Contrat Territoire Eau et Climat (CTEC) de l'Iton.

> Etudier

Inventaires «Campagnol amphibie» afin d'améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce localement et anticiper sa présence sur les sites de futurs travaux de renaturation de cours d'eau

Inventaires «Chauves-souris», par écoute passive (équivalent de 85 nuits d'enregistrement), répartis sur l'ensemble du bassin versant mais principalement sur les terrains acquis par le SMABI et des sites pour lesquels des travaux d'entretien étaient programmés (notamment d'abattage de peupliers)

Recherche (infructeuse) d'une colonie de Grand Murin dans le secteur de Breteuil

Veille «Loutre d'Europe» sur le bassin versant complet, avec deux passages réalisés par an

Récolte et analyse d'une vingtaine de lots de pelotes de réjection d'Effraie des clochers, à but de localisation de la Crossope aquatique sur le secteur

> Accompagner

Accompagnement technique du SMABI pour la prise en compte des espèces dans le cadre des travaux de renaturation et restauration de cours d'eau

Diagnostic de l'ensemble des ouvrages d'art du bassin versant sur leur franchissabilité par la Loutre d'Europe : 176 ouvrages diagnostiqués, dont 9 considérés comme présentant un risque très fort

Intervention lors d'une classe d'eau à destination des élus permettant de présenter les espèces patrimoniales présentes localement et les enjeux liés aux travaux d'entretien et de restauration des rivières

Crottier caractèristique de Campagnol amphibie

Campagnol amphibie - D. AVONDES

Plan Régional d'Actions en faveur des Chauves-souris

Après un Plan de Restauration National (1999-2003) et un Plan National d'Actions (PNA 2009-2013) en faveur des Chiroptères et face aux menaces qui pèsent toujours sur les espèces, un «troisième» PNA de Conservation 2016-2025 offre une nouvelle feuille de route.
En Normandie, le GMN anime sa déclinaison régionale (PRA), programme multi-partenarial rassemblant autour d'un même objectif : la protection des chauves-souris.

Ce troisième opus, résolument tourné vers l'opérationnel, a pour objectif principal d'améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires régionales, avec trois axes spécifiques :

Axe 1 - Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Axe 2 - Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Axe 3 - Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Sur les 35 espèces métropolitaines, seules 19 espèces ont été retenues comme prioritaires dans le PNA 2016-2025. La Normandie est concernée par 8 d'entre elles :
Les Grand et Petit Rhinolophes
Les Pipistrelles commune et de Nathusius
Les Noctules commune et de Leisler
La Sérotine commune
& le Murin de Bechstein

Conformément aux recommandations nationales et aux listes rouges des ex-régions normandes, des espèces complémentaires ont été ciblées en région :
La Barbastelle d'Europe
Les Grand Murin & Murin d'Alcathoe
La Pipistrelle pygmée
Le Vespertilion bicolore
L'Oreillard gris

Plan Régional d'Actions en faveur des Mammifères Semi-Aquatiques

L'animation régionale du second PNA en faveur de la Loutre d'Europe (2019-2028), porté par le Groupe Loutre Normandie (dont le GMN est membre) a permis de fixer une feuille de route aux acteur régionaux afin d'étudier et surtout tenter de préserver l'espèce localement.

Cependant, bien que le terme «espèce parapluie» convienne parfaitement à ce grand carnivore, ce PNA ne permet pas de répondre de manière satisfaisante aux enjeux identifiés sur les autres espèces de mammifères semi-aquatiques patrimoniaux, rencontrés sur le réseau hydrographique normand.

Pour remédier à cela, le GMN et la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) Calvados Orne Manche (COM) ont initié l'élaboration du tout premier PRA en faveur des Mammifères Semi-Aquatiques (PRA MSA) de France !

Dans l'attente d'un document formalisé pour la période 2024-2033, le travail d'animation et d'accompagnement des maîtres d'ouvrages normands sur la thématique ne s'est pas fait attendre, et le binôme GMN/CATER a d'ores et déjà accompagné nombre d'entre eux, désireux de mener leurs actions de gestion des zones humides dans le respect des espèces présentes localement (départements, syndicats, collectivités territoriales...).

Les espèces concernées par le PRA MSA sont les suivantes :

Carnivores :
La Loutre d'Europe
Le Putois d'Europe

Eulipotyphles :
La Crossope aquatique
La Crossope de Miller

Rongeurs :
Le Campagnol amphibie
Le Campagnol aquatique
Le Castor d'Europe

Stratégie associative en faveur des Mammifères marins

Animé par la volonté de s'investir sur la thématique mammifères marins de manière pertinente et complémentaire aux différents acteurs mobilisés sur le sujet, le GMN s'est doté d'une feuille de route pour la période 2022-2026 (après une première stratégie associative 2016-2020).

Les axes de travail retenus et amendés par nos partenaires techniques et financiers sont les suivants :
Axe 1 - Connaissance : poursuite et développement de programmes d'étude et de suivis des espèces

Axe 2 - Sensibilisation/Education/Formation : poursuite et développement des actions de communication et formation

Axe 3 - Accompagnement des acteurs du territoire pour la prise en compte des espèces

Ce travail de réflexion, conséquent et collaboratif, autour de la pertinence des actions menées en faveur des mammifères marins en région est aujourd'hui reconnu par les partenaires institutionnels et fait référence au même titre qu'un Plan Régional d'Actions.

Bien que concernant l'ensemble des espèces pouvant fréquenter, même de manière exceptionnelle, le littoral normand, la stratégie du GMN en faveur des mammifères marins s'intéresse tout particulièrement aux espèces suivantes :

Le Phoque gris
Le Phoque veau-marin
Le Marsouin commun
Le Dauphin commun
Le Grand Dauphin

Grands Dauphins - T. THIEL

Les éléments présentés ci-dessous illustrent quelques actions et partenariats concrets menés dans le cadre de nos trois feuilles de route associatives et régionales. Ils sont bien entendu complémentaires aux nombreux projets portés en autonomie par les acteurs du territoire régional, tant en terme de protection directe des espèces qu'en terme de communication et sensibilisation.

> Les bâtiments publics de Pont-Audemer/27

La nécessité de prendre en compte des chauves-souris anthropophiles dans la gestion du parc immobilier privé et public n'étant aujourd'hui plus à démontrer, de plus en plus de collectivités s'interrogent quant à la présence de ces espèces dans leurs bâtiments.
Au delà des refléxions autour de la pollution lumineuse nocturne, ces collectivités sont également désireuses d'obtenir de précieux conseils quant à la possibilité d'améliorer les qualités d'accueil des chiroptères au sein même de leurs immeubles.

C'est dans ce contexte que le programme «Chauves-souris & églises» a été élaboré et mis en oeuvre d'ores et déjà sur plusieurs territoires normands (PNR Normandie Maine/61, Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine/76, Communauté urbaine Le Havre Seine métropole/76, Communauté de communes Pont-Audemer Val-de-Risle).

Les objectifs de ce programme sont simples : réaliser des diagnostics Chiroptères sur les édifices pour identifier ceux accueillant des chauves-souris et ceux pouvant être aménagés de manière simple pour favoriser leur présence (réouverture d'accès adaptés, réduction/extinction d'éclairages...).
Pour chaque église, des préconisations techniques sont fournies aux municipalités, à travers une fiche diagnostic.

Mais les chauves-souris ne sont pas spécialistes des monuments religieux, pouvant fréquenter la plupart des bâtiments qui leur sont accessibles.
Aussi, dans le cadre d'un stage co-encadré par le GMN et la Ville de Pont-Audemer, 48 bâtiments publics de la ville ont été prospectés, à la recherche de chauves-souris, dont 4 présentaient des traces de fréquentation des lieux par les chiroptères, sans que d'individu soit observé.

Les résultats des prospections et les préconisations d'aménagement des bâtiments fréquentés et «fréquentables» ont fait l'objet d'une présentation auprès des élus de la commune, qui ont pu découvrir à cette occasion l'écologie si particulière des chauves-souris et étudier la réalisabilité des actions proposées.

> La Gendarmerie du Calvados

La gendarmerie du Calvados assure de nombreuses actions de prévention et de sécurisation des biens et des personnes, notamment sur le littoral normand.
Plus spécifiquement, dans le cadre de leurs missions, les membres de la brigade nautique côtière de Ouistreham sont régulièrement amenés à observer des mammifères marins et c'est donc tout naturellement que nos deux structures se sont rapprochés afin d'agir en faveur de la préservation de ces espèces, notamment à travers la sensibilisation des usagers de la mer à la fragilité de ces animaux exceptionnels.

Au cours de l'année, plusieurs actions communes ont pu être réalisées, comme la formation et l'accompagnement d'une vingtaine de cadets de la gendarmerie du Calvados par la Brigade Phoque à la conduite à tenir en cas de présence de phoques sur la plage.
Après un premier temps de formation et d'échanges avec les bénévoles du GMN, les cadets ont pu se déployer en baie d'Orne/14 afin de sensibiliser les promeneurs désireux d'en savoir plus sur l'observation respectueuse des phoques fréquentant les lieux.

La brigade nautique et la Brigade Phoque ont été amenées à travailler de concert pour la surveillance de la jeune femelle née en juin dans la baie (voir page 15) ainsi que pour la mise en place du périmètre de sécurité «Ilot de tranquillité» autour d'un jeune phoque gris se reposant sur la place de Saint-Aubin-sur-Mer/14.

Enfin, fait remarquable, le GMN a pu accompagner la gendarmerie dans la gestion d'échouages d'animaux vivants au cours de l'année dont un groupe de six dauphins communs échoués sur l'estran de la commune d'Isigny/14, mais surtout un rarissime jeune Mésoplodon de Sowerby, mesurant 2,50 m, venu se perdre dans le terminal du Ferry de Ouistreham/14.
Grâce aux interventions concertées, le mésoplodon et 5 des dauphins ont pu retrouver le large !

Avec l'élaboration et l'animation du PRA Mammifères semi-aquatiques, l'information et la sensibilisation grandissantes des gestionnaires des cours d'eau et zones humides sur les enjeux régionaux ont conduit à une plus grande volonté de prendre en compte les mammifères dans les actions de gestion en cours et à venir.

Le GMN est de plus en plus sollicité pour apporter son expertise dans les projets de travaux à la fois par les opérateurs de terrain (syndicats, bureaux d'études, fédérations de pêche...) mais également par les services en charge de l'instruction des projets (DREAL, DDT/m, OFB, Agences de l'Eau...).

> L'assistance technique à Falaise/14

Après un vote citoyen validant la vidange de l'étang du château de Falaise/14 et la renaturation de la rivière Ante passant dans l'ancienne emprise de l'étang, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, pour le compte de la ville de Falaise, a pris contact avec le GMN pour inclure une banquette à loutre sous un ouvrage départemental présent dans la zone de travaux.
La Loutre d'Europe n'étant pas encore connue sur ce cours d'eau, la démarche était particulièrement louable et illustrait la réelle appropriation de la problématique «Ouvrage d'Art & Loutre» par les syndicats des rivières normandes (voir page 21).

Lors de la visite de terrain pour préconisations techniques pour la mise en place de cette banquette, de belles découvertes ont été réalisées !
La Loutre d'Europe était d'ores et déjà présente sur site, avec une belle épreinte sous l'ouvrage en question !
Et le Campagnol amphibie était présent sur la majeure partie des berges de l'Ante, dans l'ancienne emprise de l'étang !

La découverte de la Loutre sur la Dives était une bonne nouvelle, les dernières données sur le bassin enregistrées dans la BDD du GMN remontant aux années 70, et justifiée d'autant plus la mise en place d'une banquette.
Un suivi de la fréquentation des lieux par la Loutre, piège photographique à l'appui, a d'ailleurs permis de noter une fréquentation régulière du site par l'individu du secteur.

Mais la présence du Campagnol aurait pu être un peu plus problématique pour la réalisation du chantier. Aussi, le GMN a accompagné pas à pas le Syndicat afin de réduire autant que possible l'impact des travaux sur l'espèce (création de zones refuges, mise en fuite des individus avant travaux de terrassement, mise en jauge de joncs pour replantation ultérieure...).
Le suivi régulier de l'espèce en phase chantier a permis de s'assurer du maintien du Campagnol sur le site, illustrant des impacts effectivement limités sur les individus présents.

Cette belle réalisation a d'ailleurs fait l'objet d'un coup de projecteur par France Télévisions avec un reportage présenté au journal télévisé de France 3.

Financer les actions

Sans le soutien financier des acteurs régionaux, la grande majorité des actions présentées précédemment serait difficilement réalisable. Que nos principaux financeurs, l'Etat et ses services déconcentrés, la Région, les Agences de l'Eau, les Départements et les collectivités territoriales locales soient ici remerciés pour leur participation indispensable à l'étude et la protection des mammifères sauvages en Normandie.

Mais que soient également remerciés chaleureusement l'ensemble des structures et des particuliers qui concourent chaque année à faire du GMN une association financièrement saine.

Principaux financeurs du Groupe Mammalogique Normand pour l'exercice 2024 :

> Budget de l'exercice 2024

Le soutien de nos partenaires, à travers des commandes conventionnées ou le financement de projets élaborés par l'association, via l'octroi de subventions, a permis de couvrir les besoins de l'association, tant en fonctionnement qu'en charges de personnel.

Comme depuis de nombreuses années, le résultat d'exploitation de l'année 2024 est fortement excédentaire, avec un solde positif de 92 533,05 €, illustration d'une santé budgétaire robuste pour notre association dont l'activité ne faiblit pas.

Charges	890 451,76 €	Produits	982 984,81 €
Personnel bénévole	72 678,21 € 8,2 %	Bénévolat valorisé	72 678,21 € 7,4 %
Charges de personnel	524 114,44 € 58,9 %	Subventions	744 270,70 € 75,7 %
Autres charges	292 923,24 € 32,9 %	Prestations & autres produits	151 729,93 € 15,4 %
Charges financières	735,87 € 0,1 %	Produits financiers	3 750,11 € 0,4 %
Charges exceptionnelles	0 € 0 %	Produits exceptionnels	10 555,86 € 1,1 %
Excédent : 92 533,05 €			

Au cours de l'année 2024, le GMN a lancé deux campagnes de financement participatif car lauréat de deux appels à projet distincts encourageant la mobilisation citoyenne en complément des financements publics et des mécénats sollicités : PHOQU'ompter les Dauphins sur la plateforme KissKissBankBank et Des Chouettes et des Mulots sur la plateforme HelloAsso.

> PHOQU'ompter les Dauphins

En 2024, la Région Normandie a lancé la première édition de l'appel à projet #NormandieEnTransition, ayant pour vocation de soutenir des projets en lien avec la transition écologique selon une règle simple : tout euro obtenu dans le cadre d'une campagne de financement participatif est doublé par la Région ou la DREAL, dans la limite de 5 000 €.

Le GMN a eu la chance d'être retenu pour profiter de cette collecte pour un projet de sciences participatives à élaborer de A à Z : le Grand Comptage des Mammifères marins en Normandie.

Le principe est simple : inviter les Normands à devenir observateurs du vivant, sur 1 heure de leur temps, au cours de l'été 2025, pour participer au recensement des mammifères marins fréquentant le littoral régional.

Ce projet passionnant a fédéré un grand nombre de donateurs, permettant au GMN de clôturer la campagne au delà des attentes initiales, avec plus de 5 000 € récoltés, nous sécurisant quant à la participation du public en 2025 !

Phoque Veau-marin - B. MORCEL

> Des Chouettes et des Mulots

Animés par une volonté commune de se fédérer sur un territoire commun pour déployer leurs programmes respectifs, le GMN, le CPIE Collines normandes, le Groupe Ornithologique Normand et Naturellement Reuilly ont élaboré un projet ambitieux : Installer des nichoirs à Effraie des clochers dans un secteur où l'espèce n'est pas suivie et où l'inventaire des petits mammifères par analyse de pelotes de réjection est difficile (faute de pelotes disponibles).

Si le suivi des rapaces et l'inventaire des petits mammifères seront portés par le GMN et le GONm, les installations des nichoirs seront, quant à elles, réalisées dans le cadre de deux démarches de mobilisation citoyenne d'ores et déjà existantes :

- Un Clocher, Une Effraie de Naturellement Reuilly : qui a vocation à installer des nichoirs dans les bâtiments publics de communes désireuses de faire rimer préservation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel ;

- Un Noctambule Dans Ma Stabul' du CPIE Collines normandes : qui incite les exploitants agricoles à accueillir des Effraies dans leur exploitation pour que celles-ci jouent leur rôle de prédateur naturel, privilégiant alors la lutte biologique à la lutte chimique contre les ravageurs des cultures.

Retenu par la Fondation 1% FOR THE PLANET, et soutenus par la suite par les Fondations LA POULE ROUSSE et LE POIDS DU VIVANT, ce projet a également fait appel au grand public pour boucler le financement nécessaire à sa mise en œuvre sur la période 2025-2028 !

> Les campagnes en cours, au long cours...

Pour tous ceux qui souhaiteraient soutenir les actions du GMN à travers un don financier, il est possible de passer par la plateforme **HelloAsso** sur laquelle sont encore ouvertes la campagne en faveur du projet «Des Chouettes et des Mulots» mais également celle pour le programme «Piqu'en Ville».

Il est également possible de faire un «simple» don, sans que cette somme soit allouée à l'un ou l'autre de nos projets.

Il est important de noter que tout don au GMN ouvre droit à une réduction fiscale de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises. Une façon de donner un autre sens à vos impôts !

> Faute d'euros, donner des gouttes d'eau

Pour tous ceux qui n'auraient pas les moyens de soutenir l'association à travers un don financier, il est tout à fait possible de participer au financement de l'association grâce à l'utilisation du moteur de recherche éthique et solidaire **Lilo**.

En installant et utilisant Lilo pour les recherches, les internautes générent des «gouttes» qui peuvent ensuite être reversées à un ou plusieurs projets, pour des versements financiers au profit des associations soutenues.

Il est donc possible de soutenir financièrement le suivi des «Phoques en baie d'Orne» en changeant simplement son moteur de recherche !

Antenne Ouest & Antenne administrative

1018, Grand Parc
14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tél. 09 54 53 85 61

Antenne Est & Siège social

32, route de Pont-Audemer
27 260 Epaignes

Tél. 02 32 42 59 61

gmn@gmn.asso.fr